

Crimes sionistes à Gaza

DÉBUT DES AUDIENCES À LA CIJ

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7822– MARDI 20 FÉVRIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Reconversion des fermes-pilotes

UNE DÉCISION SALUÉE PAR LES EXPERTS

Page 3

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

UNE PRIORITÉ DE L'ETAT

Les efforts pour asseoir une stratégie nationale dans le domaine de la transition numérique à même de réaliser la souveraineté numérique est aujourd'hui un impératif pour les autorités. La création récente du Haut-commissariat à la numérisation reflète cette importance.

Page 3



PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAL

Rejet du statut particulier

Page 2

PÔLE URBAIN HAOUCH ERRIH

Belaribi exige l'accélération des travaux

Page 5

CLÔTURE DES JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE À SÉTIF

Le grand prix non attribué

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

Le partenaire social veut y être associé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'est toujours pas convaincu de la mouture du statut particulier et du régime indemnitaire des travailleurs de l'éducation nationale qui lui a été présentée, avant-hier, en Conseil des ministres. Le ministère de l'Education est ainsi tenu de revoir sa copie une nouvelle fois. Une révision à laquelle le partenaire social veut être associé.

Contacté par le Jeune Indépendant, Yazid Bouanane, chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs de lycées (CNADL), a fait savoir que le statut particulier et le régime indemnitaire des corps de l'éducation nationale ont fait l'objet de longues discussions, que ce soit entre le ministère et les syndicats ou entre les différents secteurs ministériels.

« Compte tenu de la sensibilité et de l'importance du secteur, le Conseil des ministres a reporté le processus de l'adoption du texte en question afin de l'approfondir, de l'améliorer et de l'enrichir davantage », a indiqué M. Bouanane, notant que le partenaire social doit avoir le droit d'être associé à l'enrichissement des textes en question.

C'est la deuxième fois que le président de la République décide de reporter l'adoption du texte portant sur les statuts et le régime indemnitaire des corps de l'éducation. Ce fut aussi le cas lors du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, lorsqu'il a donné des instructions en vue de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus pour que ce soit prêt au début du mois de février en cours.

Le président Tebboune a « ordonné le report de la présentation des deux textes et demande d'approfondir leur enrichissement afin d'en améliorer le contenu, plus que ce qui est proposé, compte tenu du fait que l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire », a indiqué un communiqué du Conseil des ministres rendu public à l'issue de cette réunion.

Le président de la République a exigé, de ce fait, « la hiérarchisation des priorités, selon une approche moderne », et « mis l'accent sur la formation qualitative des générations futures ». Le Chef de l'Etat a donné ses orientations en vue d'étudier plus de suggestions et de propositions qui servent le secteur de l'éducation, « loin de tout calcul extra-éducatif ».



Appel à enrichir le texte.

Ce sont des décisions que le CNADL salue, d'autant qu'il a demandé, à plusieurs reprises, au gouvernement, étant donné que le secteur éducatif est un secteur sensible, de lui donner toutes les capacités financières, matérielles et humaines pour en faire « un secteur stratégique au sens propre du terme ».

Le gouvernement doit, en premier lieu, prêter attention aux fonctionnaires du secteur, en partant du principe que ces cadres sont, pour la plupart d'entre eux, des éducateurs, qu'il s'agisse de gestionnaires, d'inspecteurs, d'enseignants ou de directeurs, a déclaré M. Bouanane. « Nous ne pouvons pas développer le secteur si nous ne plaçons pas l'éducateur au sommet de l'échelle sociale, comme c'est le cas dans les pays développés », a-t-il ajouté.

M. Bouanane espère que ce report aura pour but la nécessité de sortir le secteur des conflits sociaux et que les revendications sociales et professionnelles des salariés, portées par les directeurs de lycées et l'ensemble du personnel éducatif, soient pleinement pris en charge « afin que nous puissions atteindre la stabilité nécessaire et amener l'école algérienne à une qualité d'enseignement supérieure ».

Il convient de rappeler que plusieurs syndicats autonomes de l'éducation nationale ont contesté « la méthode adoptée par le ministère de l'Education dans la préparation du statut particulier des travailleurs de l'éducation ». Ils ont appelé à être associés à l'enrichissement de l'avant-projet du statut particulier et du régime indemnitaire, ordonné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon ces syndicats, la tutelle n'a pas respecté ses engagements quant à les faire participer dans l'élaboration de la mouture finale du texte avant sa présentation en Conseil des ministres. Ils réclament la préparation d'un nouveau régime indemnitaire à la hauteur des attentes, en procédant notamment à la révision à la hausse de la valeur du point indiciaire, au lieu d'en augmenter seulement le nombre de points.

Lynda Louifi

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAL

Rejet catégorique du statut particulier

LE SYNDICAT national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEPM) a exprimé, hier, son rejet total du projet de statut particulier et de régime indemnitaire des professeurs de l'enseignement paramédical. Le SNPEPM a dénoncé le manque d'avancées significatives dans le projet de statut particulier et de régime indemnitaire dans sa forme actuelle, tel qu'il lui a été présenté, en plus des erreurs flagrantes dans certains articles, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Ce constat fait suite à une analyse approfondie du projet de décret exécutif concernant le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des professeurs d'enseignement de santé publique, ainsi que du projet de loi instituant le régime indemnitaire. Les deux textes réglementaires ont été officiellement transmis au SNPEPM par le comité ministériel chargé de la révision des statuts des personnels de santé.

Ainsi, après une profonde réflexion, le syndicat s'est dit « révolté », ce projet ne répondant pas aux aspirations légitimes des enseignants paramédicaux, a-t-il expliqué, estimant que cela constituait « une trahison » de leurs sacrifices et de leur engagement en faveur de la formation et



Un projet controversé.

de la santé publique. Le SNPEPM a également dénoncé le régime indemnitaire proposé, qu'il juge « dérisoire » et ne correspondant ni aux efforts fournis ni aux risques encourus par les enseignants paramédicaux.

Il a appelé à l'ouverture urgente et sérieuse d'un dialogue avec les autorités de tutelle pour réviser ce projet et le rendre conforme aux directives des autorités et aux aspirations légitimes des enseignants paramédicaux. Le SNPEPM a tenu à souligner le manque d'avancées significatives dans ce projet, qui se contente de reconduire les dispositions du décret exécutif de 2011. Il a ainsi déploré l'absence d'une véritable perspective d'évolution de carrière pour les enseignants paramédicaux, ainsi que la marginalisation de leurs qualifications et compétences.

Il a également tenu à mettre en exergue le fait que ce projet « bafoue et va à l'encontre des promesses du président de la République ». Il a rappelé à ce sujet que le président de la République s'était engagé à régulariser et à valoriser la situation des personnels de la santé.

En outre, il a estimé que ces deux textes sont un affront aux « directives claires du ministre de la Santé visant à travailler étroitement avec les partenaires sociaux dans l'intérêt de la santé publique ».Face à ce constat, le SNPEPM a lancé un appel à l'ouverture « urgente » et « sérieuse » d'un dialogue avec les autorités de tutelle pour réviser ce projet et le rendre conforme aux directives des autorités et aux aspirations légitimes des enseignants paramédicaux. Face à ce qu'il qualifie d'injustice, le syndicat a appelé à la mobilisation, se réservant le droit d'entreprendre « toutes les actions nécessaires pour faire valoir ses revendications et défendre les droits des enseignants paramédicaux ».

Pour rappel, le SNPEPM réclame, depuis plus d'une décennie, un statut « digne de la profession » et que les professeurs d'enseignement paramédical soient un corps à part, qui ne soit pas inclus dans les statuts paramédicaux.

Jusqu'en 2011, la corporation des professeurs enseignants du paramédical était un corps à part entière, par le biais du statut 91/107. En 2011, plusieurs décrets exécutifs ont été publiés dont le décret exécutif 11/121 portant sur le statut particulier des paramédicaux. Depuis, le professeur enseignant paramédical a perdu son statut de corps à part entière.

Selon le syndicat, depuis cette date perdure une situation de blocage, notamment concernant l'évolution de carrière et les conditions d'accès aux postes supérieurs ainsi que la progression de carrière au sein des instituts de formation.

Quant au régime indemnitaire, le SNPEPM avait, à maintes reprises, réclamé l'intégration de certaines primes omises dans la rédaction de ce texte réglementaire, à l'instar de la prime d'encadrement, ainsi que l'actualisation du montant de la vacation par rapport au pouvoir d'achat.

Sihem Bounabi

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

«Une priorité de l'Etat»

Les efforts pour asseoir une stratégie nationale dans le domaine de la transition numérique à même de réaliser la souveraineté numérique est aujourd'hui un impératif pour les autorités. La création récente du Haut-commissariat à la numérisation reflète cette importance.

Pour les experts, l'importance de la transformation numérique réside dans le recours aux compétences nationales, ce qui s'inscrit dans le cadre de la souveraineté numérique, dont l'importance a été mise en évidence à cause des restrictions imposées sur les réseaux sociaux.

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, hier à Alger, que la souveraineté numérique était en tête de l'agenda de l'Etat, soutenant que sa concrétisation nécessitait la conjugaison des efforts de tous.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un Colloque international sur « La souveraineté numérique de l'Etat : politiques et expériences comparées », organisé par la Faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'Université d'Alger 3, M. Laagab a souligné que la souveraineté numérique « est désormais en tête de l'agenda de l'Etat algérien, ce qui est positif et honorable », soulignant que sa concrétisation « exige la conjugaison des efforts de tous », étant « un processus rude et coûteux ».

M. Laagab a insisté sur la nécessité de « faire preuve d'initiative et d'assiduité pour parvenir à la fabrication de l'outil numérique et à la production de contenu, tout en focalisant les efforts sur la protection des citoyens contre les dangers de la désinformation à travers l'espace numérique ».

La problématique de la souveraineté numérique des Etats ainsi que ses principaux axes ont été présentés lors de cette rencontre qui a réuni des experts, des enseignants, des représentants d'institutions constitutionnelles, publiques et sécuritaires.

Pour rappel, l'Algérie par le biais de son ministère de la Communication, avait affirmé par le passé qu'elle est déterminée à défendre sa souveraineté numérique nationale et protéger son peuple contre les activités et les plans subversifs que renferment des contenus relayés récemment sur les réseaux sociaux et des plateformes.



Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab.

A titre d'exemple, en 2021, les contenus relayés sur Facebook étaient considéraient comme une atteinte et une menace aux intérêts et à la renommée de l'Algérie, poussant le ministère de la Communication à réagir vivement par un communiqué officiel. Le département en question a même précisé que « l'Etat est déterminé à prendre toutes les mesures et procédures légales contre cette compagnie (facebook) pour l'amener à traiter l'Algérie au même titre que les autres pays ». « Conformément aux déclarations officielles de ses créateurs, facebook utilise des algorithmes qui contrôlent la portée des publications », ce qui en fait « une arme dirigée contre les peuples et les Etats au service des intérêts de lobbies hostiles et de leurs sbires ». Plus précis, le département de la Communication rappelle dans un texte paru en août 2021, que lorsque les Algériens avaient célébré la fête de l'indépendance, ils ont constaté que les images odieuses de la colonisation avaient été masquées pour la seule et unique raison d'empêcher le peuple algérien de faire connaître l'histoire de son pays.

C'est exactement ce qui s'est passé en Palestine occupée, quand de nombreuses publications soutenant le peuple palestinien ont été masquées, et des personnes qui ont affiché leur solidarité ont été carrément bloquées.

Mohamed K.

DOMMAGES LIÉS AUX CYBERATTAQUES

L'assurance pour un meilleur accompagnement

PHÉNOMÈNE CROISSANT, la cyberattaque constitue une préoccupation majeure pour les entreprises et institutions. Se prémunir contre ces attaques électroniques est une priorité pour ces dernières, qui peuvent trouver dans le service des assurances un soutien en cas de dommages engendrés par ces attaques.

C'est dans cette optique que la Compagnie algérienne des assurances CAAT a organisé hier, à Alger, un séminaire sous le thème « L'assurance : relever les défis des mutations économiques en cours », pour mettre en avant l'importance de l'assurance pour une meilleure couverture contre les risques qu'encourent notamment les entreprises.

Lors de cet événement, le directeur de système d'information à la CAAT, Madjid Hadji, a affirmé qu'à travers cette journée d'étude, « on voulait mettre en avant le travail accompli par le secteur des assurances, qui est en train de s'investir dans le domaine de la cybersécurité », précisant que la CAAT est considérée comme l'une des premières entreprises à offrir un produit qui a pour but d'assurer la cybersécurité.

Dans ce sens, M. Hadji a expliqué que la CAAT a tout d'abord commencé avec les start-up vu que ce sont des entités fortement digitalisées et connectées. « Notre produit sert, dans ce cas, à les protéger contre les cyberattaques ainsi que la perte des données, en leur permettant de travailler d'une manière plus efficace. Ces entreprises seront accompagnées et indemnisées en cas de dommages », a-t-il précisé.

De son côté, l'enseignant en économie et spécialiste des questions internationales, le Pr Nazim Sini, a affirmé que « les assurances doivent se prémunir elles-mêmes en mettant des outils et des solutions pour se prémunir contre les cyberattaques compte tenu de la numérisation en cours de ses systèmes, y compris son archive, à travers la génération de plusieurs données, notamment personnelles ».

Il a, en outre, souligné qu'il est nécessaire de proposer une assurance au profit des opérateurs économiques, publics et privés, « afin de les couvrir contre ce genre d'attaque auxquelles ils sont confrontés », notant que la donnée possède, aujourd'hui, un valeur marchande, dont les hackers peuvent profiter, selon lui.

Concernant le recours à l'intelligence artificielle (AI) pour faire face aux cyberattaques, le manager général de la société Cybears, spécialisée dans la cybersécurité, Zineddine Boudegna, a fait savoir que l'AI offre un arsenal technique pour faire face à ce genre de risques ainsi que pour les anticiper, notant que les hackers eux-mêmes utilisent l'AI pour effectuer leurs attaques.

En outre, des aspects cruciaux ont été abordés, relatifs à la gestion des risques, l'optimisation des programmes d'assurance, les dernières tendances en matière de réassurance, les risques émergents et ceux liés aux changements climatiques et leur impact sur les économies.

Il convient de rappeler qu'une convention entre la CAAT et le Fonds algérien des start-up (ASF) avait été signée, lundi dernier, permettant d'assurer une couverture adaptée à la nature des start-up dans le domaine des assurances, au profit des bénéficiaires des financements de l'ASF.

Rim Boukhari

RECONVERSION DES FERMES - PILOTES EN UNITÉS DE PRODUCTION

Une décision saluée par les experts

NOUVELLES missions pour les fermes pilotes. Le président de la République a ordonné la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux, dont le pays dépend fortement de l'importation.

Pour l'expert agricole Slimane Badrani, cette décision du président de la République est à saluer, d'autant que ces fermes sont reconverties pour cultiver et produire des produits stratégiques pour le pays. En plus de répondre à la demande locale en légumineuses, l'Algérie peut même dégager un excédent qui sera orienté vers l'exportation, compte tenu du potentiel dont dispose le pays.

Selon cet expert agricole, « il n'est pas normal qu'on importe encore des légumineuses alors que, climatiquement, le pays peut être autosuffisant et peut aussi exporter ces produits ». Pour M. Badrani, l'Algérie peut aussi répondre à ses besoins locaux concernant d'autres produits, à l'instar de la pomme de terre de semence à partir de la culture in vitro.

Précisant que ces fermes pilotes « ne peuvent pas tout faire », l'expert dans le domaine de l'agriculture a aussi signalé le potentiel de l'Algérie dans la production de graines oléagineuses. « L'Algérie peut produire ces graines pas pour couvrir toute la demande locale mais, du moins, une partie de nos besoins », a-t-il précisé, soulignant, cependant, la nécessité d'inciter les agriculteurs privés à le faire, et ce en leur offrant des incitations, à l'instar de prix intéressants à l'achat, et surtout en prévoyant des usines où ces agriculteurs pourront écouler leur production.

Par ailleurs, en plus du changement de statut des fermes pilotes décidé en Conseil des ministres, avant-hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué « les efforts consentis par les privés dans le secteur agricole ».

Saluant leur « apport en matière d'augmentation et de diversification de la production » ainsi que leur « sens de l'initiative », le président de la République a souligné que « l'adoption de nouvelles mentalités » était une « condition sine qua non pour opérer une révolution dans le secteur agricole ».

Le président de la République a ordonné, dans le même contexte, de « définir les objectifs avec précision, tout en libérant les initiatives au profit des jeunes nouvellement diplômés qui aspirent au succès dans ce domaine, en les encourageant particulièrement dans les filières légumineuses », ainsi que d'« encourager les unités de production qui ont réussi à développer l'activité agricole et à généraliser leur modèle ».

Le président de la République a, en outre, ordonné de « s'éloigner complètement de toute politisation du secteur de l'agriculture et de l'intégrer davantage dans le technique, au lieu de la gestion administrative et bureaucratique ».

Lilia Aït Akli

MÉDÉA

Extension de la superficie agricole irriguée

PARMI les objectifs tracés en matière d'augmentation de la production agricole et pour mieux parer aux risques liés aux aléas du climat, celui relatif à l'extension de la superficie irriguée qui devra passer, à terme, de 12 524 ha à 14 772 ha à Médéa, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Pour atteindre ces objectifs et en vue de l'amélioration des rendements des cultures, nombre de mesures sont préconisées, notamment l'utilisation de nouveaux équipements économiseurs d'eau, ainsi que la recherche de nouvelles sources d'irrigation.

Ces nouvelles mesures doivent être accompagnées de facilitations aux fellahs via la poursuite de l'opération d'octroi des autorisations pour le creusement de puits et la réalisation de forages, la valorisation des infrastructures hydrauliques non exploitées telles que puits, retenues collinaires, réseaux d'irrigation, est-il noté dans un communiqué.

Compte tenu de l'importance stratégique de l'augmentation de la superficie irriguée, le sujet a été inscrit à l'ordre du jour de la réunion de l'exécutif tenue, avant-hier dimanche, sous la présidence du wali, Djahid Mous. Ce dernier a demandé, à cette occasion, d'exhorter les fellahs disposant de sources d'eau à s'organiser en associations et en coopératives d'intérêt commun.

En outre, il a été demandé que soit organisées des journées de sensibilisation sur l'importance de l'irrigation rationnelle et son rôle pour sécuriser la production agricole et bien utiliser les ressources naturelles pour un développement durable.

Concernant le dossier relatif à la concession des terres relevant du domaine privé de l'Etat qui ont été exploitées sans documents, le wali a donné instruction pour l'achèvement rapide des procédures de régularisation conformément à la réglementation en vigueur.

Le point relatif au développement de la filière des légumineuses a fait l'objet d'une présentation par le directeur des services agricoles qui a indiqué que l'objectif fixé concerne 3 000 hectares, répartis selon les catégories suivantes : haricots : 1940 hectares ; lentilles : 160 hectares ; haricots : 100 hectares.

Le même responsable indiquera que la CCLS (Coopérative de céréales et légumes secs) de Berrouaghia a distribué 223,5 quintaux de céréales et qu'un programme spécial a été établi pour les fermes pilotes qui bénéficient des quantités nécessaires en intrants agricoles, semences, engrais et produits phytosanitaires.

Nabil B.

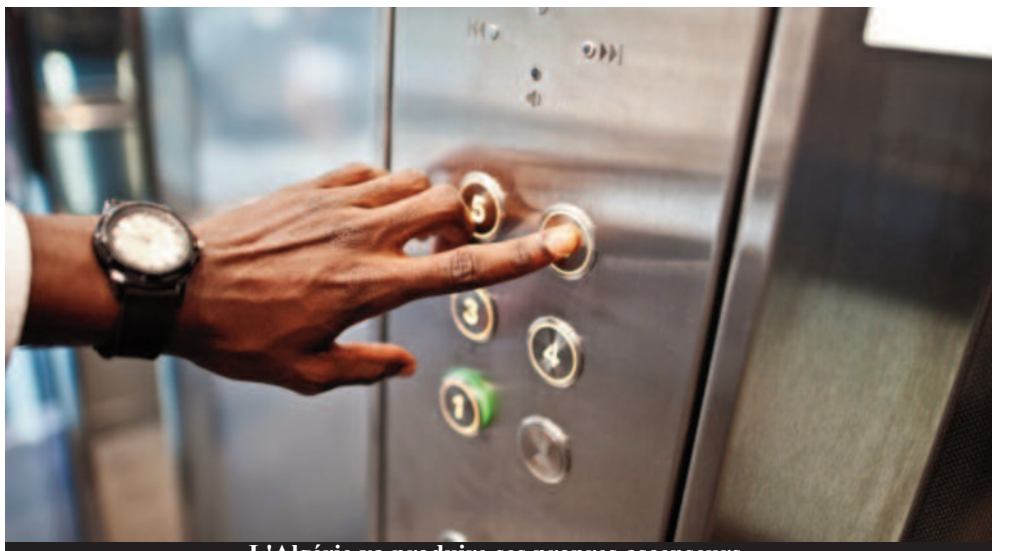
FABRICATION D'ASCENSEURS EN ALGÉRIE

Le partenariat avec les Italiens en bonne voie

La production d'ascenseurs en Algérie en partenariat avec l'Italie est l'un des volets discutés, hier, par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avec l'ambassadeur italien Alberto Cotello qu'il a reçu au siège de son département. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

M. Belaribi a ainsi confirmé que « l'achèvement d'une usine de production d'ascenseurs avec tous leurs accessoires tels que les châssis, moteurs et cartes électroniques permettra la commercialisation du produit. Ceci d'autant plus que l'Algérie entend commencer la construction de 460 000 logements publics locatifs conformément à ce qui est prévu dans la loi de finances pour l'année 2024 », a-t-il souligné.

La possibilité de programmer des rencontres bilatérales entre les entreprises algériennes d'installation d'ascenseurs et les entreprises italiennes de production et de construction a également été évoquée, ce qui permettra de renforcer la coopération entre les deux pays amis, conclut le communiqué du ministère de l'Habitat. La rencontre a été également l'occasion d'évoquer plusieurs volets dont le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'habitat, ainsi que la mise en place d'une coopération économique qui ouvrira la voie aux entreprises italiennes pour investir en Algérie. Le ministre a également expliqué que « le programme très important sera lancé, à savoir le programme AADL 3, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite dans la wilaya de Djelfa le 29 octobre dernier », a-t-il révélé Le ministre a, ainsi,



L'Algérie va produire ses propres ascenseurs.

donné des explications particulières sur cette formule de logements qui s'élève actuellement à 630 000 logements au niveau des pôles urbains, caractérisés par la construction d'immeubles de grande hauteur en raison du manque du foncier immobilier », a-t-il expliqué. Ce qui a nécessité, selon le ministre, « l'installation de 7 216 ascenseurs au niveau national, Le ministre a ajouté que c'est la même approche urbaine qui sera suivie pour la réalisation du programme AADL 3 en raison du manque de foncier constructible.

Dans le même contexte, le ministre a relevé « la nécessité de conclure des partenariats bilatéraux entre les petites entreprises algériennes et les entreprises italiennes afin de bénéficier de l'expertise que possèdent ces dernières, d'autant plus que l'Algérie présente une carence dans ce domaine ».

Sihem B.

SALON RÉGIONAL MITIDJA POUR LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION

Plus d'une quarantaine d'exposants présents

C'EST sous le slogan « Exportons ensemble » que la 3e édition du Salon régional de la production et de l'exportation a été inauguré hier par Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence du wali de Blida, Brahim Ouchene, du président du CREA, Kamel Moula, ainsi que des autorités locales. Plus de 45 opérateurs économiques activant dans différents domaines d'investissement, dont la transformation, l'agroalimentaire, l'ameublement et la papeterie, ont pris part à ce 3e Salon régional Mitidja pour la production et l'exportation, au niveau d'un grand espace adjacent au stade mythique Mustapha-Tchaker. « Cette 3e édition a vu la participation de 45 opérateurs économiques, issus en majorité de la région de Blida, en plus de représentants de la wilaya de Aïn Defla, qui sera l'invitée d'honneur de l'événement », a indiqué la directrice du secteur, Samia Abassa. Cette manifestation économique, organisée par la direction locale du commerce et de la promotion des exportations, entrant dans le cadre du programme du ministère de tutelle, vise à encourager les exportations hors hydrocarbures ainsi que la valorisation des différents produits de la région de Blida dans le domaine de l'industrie. « Cet événement, qui s'étale du 19 au 21 du mois de février 2024, a aussi pour objectif d'encourager l'exportation de la production locale, en facilitant les procédures en la matière et en orientant les opérateurs économiques », a déclaré le premier responsable du commerce de la wilaya de Blida. « Aussi, il est question, lors de ce 3e Salon régional, d'expliquer, avec l'implication des différents services de l'Etat, à l'instar des impôts, des services des Douanes et de la Chambre de commerce et d'industrie, les démarches à l'exportation ».

« Aujourd'hui, l'exportation est l'un des plus importants dossiers, lequel nécessite un effort colossal et un programme d'urgence pour soutenir la compétitivité entre les entreprises de différentes catégories, dans le but de placer leurs produits sur le marché international », a fait savoir M. Zitouni, ministre du Commerce, ajoutant qu'il constitue également « un indicateur économique important devant contribuer au développement de l'entreprise et, partant, de l'économie nationale ». **T. Bouhamidi**

7e SOMMET DU GECF

Un rendez-vous capital pour la stabilité du marché gazier

LE 7e SOMMET du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) revêt une importance capitale pour la stabilité du marché gazier, à travers un consensus qui devrait s'établir entre les membres du Forum concernant les formules de vente et les prix.

C'est ce qu'a fait savoir le chercheur en économie et géopolitique, Lagha Chegrouche, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la radio nationale.

Ce Sommet, qui se tiendra à Alger du 29 février au 2 mars, revêt un caractère exceptionnel, vu qu'il regroupera des dirigeants influents sur la scène internationale et sur le devenir du gaz, a-t-il indiqué. Le chercheur a expliqué, dans ce sens, que les membres du forum des pays exportateurs de gaz « ont le pouvoir de changer les conditions du marché à leur avantage », au vu de la volonté et de l'entente qui règne entre eux, précisant que l'Algérie est le seul pays capable, au cours de ce Sommet, d'assurer cette harmonie grâce à son expérience en matière de négociations.

Et afin de garantir leurs intérêts et surtout leur souveraineté, les membres du Forum vont, a-t-il estimé, défendre les principes du « Take or Pay » (enlever ou payer), ainsi que celui d'un prix équitable, en favorisant les contrats à long terme et non pas les marchés Spot qui n'offrent pas de stabilité, selon l'intervenant.

Pour cela, M. Chegrouche s'attend, dans son analyse, à ce que le Sommet d'Alger aboutisse à « une plateforme de convergence », qui ferait son succès et qui pourrait donner naissance, dans quelques années, à une entité similaire à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Tout en mettant en avant le « rôle de médiateur » pour lequel est connue l'Algérie, le chercheur a insisté sur le caractère stratégique du Sommet d'Alger, du fait qu'il permettra de définir les règles de concertation technique et stratégique entre les pays producteurs-exportateurs.

S. N.

PÔLE URBAIN HAOUCH ERRIH À MEFTAH

Belaribi exige l'accélération des travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné hier des instructions fermes pour l'accélération de l'achèvement de tous les projets de confortement au niveau du pôle urbain Haouch Errih, en cours de réalisation sur les hauteurs de Meftah, dans la wilaya de Blida. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué.



Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi.

Le ministre a inspecté le chantier de la cité AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) de 4 000 logements, où l'état d'avancement des travaux est estimé à 90 %, avant de s'enquérir du projet de la cité AADL de 2 500 logements, achevé à 80 %.
Suite à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux d'achèvement des bâtiments, de l'aménagement des espaces extérieurs ainsi que la mise en service des différents réseaux tels que l'électricité, le gaz, l'eau et la connexion à la fibre optique, le ministre a donné des instructions fermes quant à la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de les achever dans les plus brefs délais.
D'autre part, le ministre a inspecté les travaux de deux groupements scolaires, d'un collège, d'une polyclinique et du siège de la sûreté urbaine. Il a, à cette occasion, également souligné la nécessité de lancer les sept équipements publics restants, et ce dès la sélection des bureaux d'études.
Pour rappel, le site de Haouch Errih a été au centre d'une polémique à cause des multiples retards de livraison. De plus, les souscripteurs s'étaient plaints, après avoir visité le site, d'un manque d'infrastructures, dénonçant le fait que le projet ne disposait pas encore de toutes les infrastructures nécessaires, comme des écoles, des centres de santé et des routes praticables.
Les souscripteurs avaient alors organisé plusieurs manifestations pour exprimer leur mécontentement et exiger le respect des engagements pris par les autorités concernant les délais de livraison. Suite à cela, les autorités ont promis de prendre en charge les problèmes soulevés et d'accélérer la livraison des logements. Au mois de septembre dernier, sur instruction du président de la République, M. Belaribi avait effectué une visite d'inspection au niveau du site de Haouch Errih, en compagnie du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, et en présence du wali et des autorités locales.
Lors de cette visite programmée pour s'enquérir des préoccupations soulevées par les souscripteurs ainsi que l'inspection du taux d'avancement de l'aménagement extérieur et des équipements, qui ont coûté plus de 50 milliards de dinars, le ministre de l'Habitat avait affirmé que les logements seront livrés avec toutes les commodités essentielles, à l'instar de l'électricité, de l'eau, du gaz, des lignes téléphoniques et internet, ainsi que des infrastructures publiques de base.

Sihem Bounabi

MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

«Beytic» lance un estimateur intelligent des prix

LE SITE d'annonces immobilières en Algérie «Beytic» a annoncé le lancement de son estimateur intelligent des prix immobiliers. Un outil qu'il qualifie de « novateur », estimant qu'il répond aux besoins du marché algérien, souvent confronté au manque de données fiables.
L'estimateur fournit des évaluations précises des prix de vente et de location des appartements ainsi que des terrains à l'échelle nationale, créant ainsi un référentiel transparent pour les acteurs du marché, a-t-il indiqué dans un communiqué. Le CEO et cofondateur du site, Nour Eddine Kerdougheli, explique que cette initiative comble le vide sur le marché algérien en utilisant les dernières avancées en intelligence artificielle pour établir une carte des prix de l'immobilier. Le modèle prédictif d'intelligence artificielle, basé sur des centaines de milliers d'annonces et associé à la technologie de ChatGPT, assure une précision constante des données d'estimation, selon le responsable du site. La collaboration avec des agences immobilières à l'échelle nationale a permis de valider l'exactitude de l'estimateur, affinant ainsi le modèle pour garantir des estimations fiables et représentatives du marché algérien.
«Beytic» envisage de développer de nouvelles fonctionnalités qui permettront aux utilisateurs d'accéder à des estimations de prix détaillées, allant jusqu'au niveau des quartiers et des ruelles, renforçant ainsi la précision et l'utilité de l'outil. L'entreprise reste également déterminée à évoluer en fonction des retours des utilisateurs et des tendances du marché. L'objectif est d'assurer une adaptabilité et une évolution en parallèle avec les dynamiques du marché immobilier algérien
Il est à rappeler, que Beytic est un site référence en recherche d'immobilier en Algérie, initialement centré sur les projets de logement neuf en Algérie. Il propose plusieurs annonces quotidiennes issues d'agences et de particuliers.
Le moteur de recherche spécialement adapté aux annonces immobilières en Algérie aide les particuliers à trouver des appartements adaptés à n'importe quel budget. Il permet aussi d'affiner les recherches à travers plusieurs filtres, que ce soit par catégorie (Appartement, niveau de villa, terrain, carcasse, villa, bungalow, local commercial, hangar, immeuble...), par transaction (Vente, location, location saisonnière), par wilaya ou par commune ou par plusieurs autres critères.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

1400 nouveaux foyers alimentés en gaz naturel

LE PROGRAMME de commémoration de la journée nationale du Chahid initié par la wilaya de Béjaïa s'est poursuivi hier. Il a marqué dans sa deuxième journée par le raccordement de centaines d'autres foyers au réseau du gaz naturel, dans plusieurs communes de la wilaya, dont M'cisna, Melbou, Bouhamza, Kendira, et Barbacha.
«Plus de 1400 foyers ont, au total, été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel dans la wilaya de Béjaïa à l'occasion de la journée nationale du Chahid, soit la pose d'un réseau de 82,14 ML pour un montant de raccordement moyen de 20 millions pour chaque foyer», a indiqué hier la wilaya. Et d'ajouter : «ces programmes ont été concrétisés par la direction de distribution de la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa dans le cadre du programme initié par l'Etat dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants».
C'est ainsi que le secrétaire général de la wilaya M. Saïd Yahiaoui a mis en service hier lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs responsables de wilaya et responsables municipaux, le réseau d'alimentation en gaz de ville au profit de 600 foyers de cinq villages de la commune de Melbou en l'occurrence, Tasefsaft, Aït Bouhefane, Sahel, Tiksirt et Ledjnan. Et à Barbacha, c'était le chef de daïra qui mis en service le premier lot du programme de raccordement au gaz naturel réalisé dans le cadre du programme de rattrapage initié par la wilaya au profit de 53 foyers issus des villages et lieu-dit Seklab, El-Vir, Bourached, El-Merdj, Taourirt et 10 autres foyers au chef-lieu de la municipalité de Barbacha. Il y a lieu de noter que le taux de raccordement de la wilaya de Béjaïa au gaz naturel est d'environ 75% et devraient dépasser les 80% vers la fin de l'année en cours.

N. Bensalem

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À TIZI OUZOU

Près de 30 milliards de centimes investis en 2023

DANS le cadre de ses missions et compétences lesquelles portent sur l'alimentation en énergie électrique les foyers, les services de la Sonelgaz ont assuré, au terme de l'exercice 2023, la réalisation d'un réseau électrique de l'ordre 37,31 Km au niveau de l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le coût global de ces opérations au terme de l'année considérée est de 29, 8 milliards de centimes.
Par ailleurs, les réseaux existants antérieurement à l'année considérée ont été renforcés en puissance électrique à travers la mise en place et mise en opérationnalité de 22 postes HTA/BT. Ces appareils, selon le communiqué de la cellule de communication de la Direction de Distribution de l'Electricité et du GAZ (DDEG) de Tizi-Ouzou, sont implantés au niveau des communes de Tizi Ouzou, Draâ-Ben-Khedda, Ain-El-Hammam, Tigzirt, Ouadhias, Ouaguenoune, Draâ-El-Mizan, et Azazga, soit sur une longueur de réseau de 35.25 km.
Le coût de ces opérations en termes financiers est de l'ordre de 28 milliards de centimes. Dans ce même contexte, relève encore le communiqué, 4 lignes HTA/BT sont mises en service dans les communes suivantes de Tizi-Ouzou, Fréha, Maâtkas, et Mekla lesquelles sont d'une longueur de réseau de 02.06 Km. Le coût de cette opération est d'un montant de 1.8 milliard de centimes.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Les économies occidentales risquent de connaître une décroissance et un appauvrissement, à court et moyen terme

Les économies avancées avec les niveaux d'endettement public les plus élevés par rapport à leur produit intérieur brut annuel, en 2024, tels que mesurés par le pourcentage de la dette publique par rapport au PIB annuel, sont:

Japon =	255,24%
Grèce =	167,97
États-Unis =	123,28
France =	110,03
Portugal =	108,35
Espagne =	107,28
Canada =	106,38
Belgique =	105,98
Royaume Uni =	104,14

P.S. : Le Japon constitue un cas particulier en raison de son taux d'épargne des ménages élevé. L'épargne personnelle au Japon s'est élevée en moyenne à 13, 09 % de 1963 à 2023, atteignant un sommet historique de 62,10 % en juin 2020. De plus, la dette publique du Japon est presque entièrement intérieure.

Pour une vision plus complète, il faut ajouter à la désépargne publique courante des gouvernements, le gaspillage croissant de ressources dans l'industrie mondial de l'armement et dans des guerres récurrentes ruineuses et polluantes, certaines pouvant même conduire à une guerre nucléaire catastrophique.



6- LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Il existe une grande complémentarité entre les capitaux productifs et l'énergie. En effet, quand les sources d'énergie étaient abondantes et pouvaient être considérées comme illimitées, celles-ci étaient vues comme une donnée. Comme la pollution qui accompagne la combustion d'énergies fossiles est une des sources du réchauffement climatique, cela ne peut plus être le cas dans l'avenir.

La crise du réchauffement climatique a persuadé plusieurs gouvernements de prendre des mesures drastiques pour réduire la combustion d'énergies fossiles, relativement abondantes mais non renouvelables, faciles à exploiter et à grand rendement énergétique (charbon, pétrole, gaz naturel, etc.). (N.B. : Les énergies fossiles représentent présentement près de 80% de la production mondiale totale d'énergie.)

Le but étant de les remplacer graduellement, au cours des décennies à venir, voire des siècles à venir, par des sources d'énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, hydraulique, etc.) moins abondantes, certaines étant intermittentes et moins fiables, en plus d'être plus coûteuses.

La filière nucléaire se situe entre ces deux catégories de sources énergétiques. L'énergie nucléaire représente environ 10 % de la production mondiale d'électricité. C'est une source d'énergie qui a des avantages et des inconvénients, mais sa production est très coûteuse. Néanmoins, certains pays dépourvus de sources d'énergie alternatives, telle la France, n'auront pas d'autre choix que d'y recourir davantage dans l'avenir.

7- L'ÉNERGIE A JOUÉ UN GRAND RÔLE DANS LA HAUSSE RAPIDE DES NIVEAUX DE VIE

Depuis la première Révolution industrielle, de 1750 à 1900 en Europe, et son accélération au 20e siècle, la disponibilité de sources abondantes et peu coûteuses d'énergies fossiles a été le facteur important qui a propulsé la civilisation industrielle et commerciale vers le haut. En effet, c'est ce qui a transformé des économies qui avaient été pendant des millénaires, agraires et artisanales, en des économies industrielles et commerciales urbanisées, comme celles que nous connaissons aujourd'hui.

Ainsi, l'avènement des machines dans l'industrie du textile, au début, ainsi que dans l'agriculture, suivi de l'électrification de même que la multiplication des moyens de transport, par après, ont fait en sorte de multiplier l'effort physique et manuelle des travailleurs et d'accroître la production et la distribution des produits sur une haute échelle. Il en est résulté des augmentations considérables dans la productivité du travail et dans la croissance réelle du PIB. Le PIB par habitant a suivi, propulsant vers le haut le niveau de vie et la richesse des nations, de même que la qualité de vie des populations.

À titre d'exemple, pendant les quarante années qui s'écoulèrent entre 1960 et l'an 2000, un période de forte croissance économique et de paix internationale, le chercheur français Simon Yaspo a estimé que le PIB par habitant en France, en Allemagne et aux É.-U. s'est accru de plus de 250 pour cent.

C'est du jamais vu dans l'histoire du monde. —Il est possible que l'humanité ne puisse jamais connaître à nouveau une telle période dorée (Golden age) aussi longue, avec une hausse aussi rapide des niveaux de vie.

8- LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Il existe présentement, dans certains cercles gouvernementaux, un grand optimisme concernant la possibilité de décarboniser des économies nationales, au cours du prochain quart de siècle, soit d'ici l'an 2050. Cela repose sur la confiance que l'on pourra, avec des politiques appropriées, remplacer assez rapidement les énergies polluantes par des sources d'énergies plus propres. L'objectif est de limiter la hausse dans le réchauffement climatique global à 1,5°C d'ici l'an 2050 et de le garder en deçà de 2,0°C d'ici l'an 2100.

Cependant, de nombreux obstacles économiques et politiques peuvent se dresser devant la réalisation d'un tel scénario, au demeurant fort louable.

En effet, le rapport 2023 de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIÉ) est venu jeter un pavé dans la mare. Ainsi, selon les prévisions énergétiques les plus récentes de l'organisme, la consommation mondiale de pétrole et de gaz naturel, laquelle atteindra un sommet au cours de la présente décennie, devrait se maintenir aux environs de ce sommet, jusqu'en l'an 2050. Cela est dû à l'inertie et à la synergie qui existent dans les systèmes énergétiques. Autrement dit, le fait de développer de nouvelles sources d'énergie nécessite le recours aux énergies fossiles.

Toutefois, l'AIÉ est optimiste eu égard à une réduction rapide de la consommation mondiale de charbon, la source d'énergie la plus disponible et la moins chère. Elle prévoit que cette consommation, après un sommet atteint aussi au cours de la présente décennie, chutera rapidement de 40 % d'ici l'an 2050, ce qui la ramènerait à un niveau atteint en l'an 2000.

Cependant, le charbon et le bois de charbon (charcoal) jouent un grand rôle dans le chauffage, la cuisson et la production d'électricité de plusieurs pays émergents et de pays en voie de développement. L'économie chinoise à elle seule, par exemple, est responsable de 50 % de la consommation mondiale de charbon. En Afrique, le charbon représente 70 % de toute la consommation énergétique de ce continent. C'est donc en provenance de ces régions qu'une résistance à l'abandon du charbon, comme principale source énergétique, pourrait se manifester.

Une résistance politique pourrait aussi se manifester, même dans les pays occidentaux, face aux effets économiques négatifs de la transition énergétique sur les niveaux de vie et sur la qualité de vie des populations. Des gouvernements considérés trop pressés sur la question de la transition énergétique ou mal préparés à faire face à ses effets, pourraient être remplacés par des dirigeants plus enclins à recourir à des mesures d'adaptation plutôt qu'à de la simple suppression, eu égard à la production et à la consommation des différentes catégories d'énergies.

CONCLUSIONS

La Grande Récession de 2007-2008 a peut-être servi de signe prémonitoire, à savoir que les facteurs de croissance dans les économies occidentales commençaient à s'étioler. Dans la foulée de cette importante récession, les principales banques centrales furent contraintes de pousser les taux d'intérêt vers zéro, afin de stimuler la croissance économique.

Or, les économies occidentales vont devoir faire face à des changements structurels encore plus risqués dans un avenir rapproché.

En effet, les économies occidentales risquent de souffrir, à la fois, 1- d'un ralentissement dans les investissements productifs et dans les gains de productivité, résultats d'une désindustrialisation et du passage à une économie de services ; 2- de la pression provenant d'une immigration illégale en grande partie sous qualifiée, laquelle abaisse le ratio des capitaux productifs par tête et accentue la poussée vers la consommation de services publics et privés 3- d'une désépargne publique, résultat de déficits budgétaires publics élevés et du surendettement public qui en découle ; 4- d'un certain gaspillage de ressources due à l'expansion du secteur improductif de l'armement, dans le contexte mondial d'une instabilité géopolitique et de guerres ; 5- d'une transition énergétique difficile à accomplir, en voulant remplacer les énergies fossiles peu coûteuses par des énergies alternatives plus coûteuses et moins fiables.

Tous ces facteurs contraignants se conjuguant, les économies occidentales pourraient voir leur taux de croissance économique décliner. Il pourrait en aller de même de leurs niveaux de vie et, possiblement aussi, d'une tendance vers le bas de l'indice de la qualité de vie, au cours des prochaines années, voire au cours des décennies à venir.

Dans cet avenir qui s'annonce, en effet, le principal facteur limitatif de la croissance économique en Occident viendra vraisemblablement d'une énergie plus coûteuse et plus aléatoire que celle du passé. De même, des taux d'accroissement démographique trop rapides, eu égard au stock de capitaux productifs disponibles, résultat d'une immigration incontrôlée, pourraient aussi devenir une cause d'appauvrissement.

Prof. Rodrigue Tremblay

MER ROUGE

L'UE annonce une mission «défensive»

Baptisée «Aspides», la mission de l'Union européenne en mer Rouge a été officialisée. Elle sera opérationnelle dans quelques semaines. La Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la France en feront partie. L'Espagne a indiqué qu'elle n'y participerait pas.



L'Union européenne a officiellement lancé ce 19 février sa mission de protection du trafic maritime en mer Rouge, perturbé par les attaques des rebelles houthis, a annoncé la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Plusieurs pays ont fait part de leur intention de participer à cette mission baptisée «Aspides» («bouclier» en grec ancien), dont la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la France. L'Espagne a indiqué qu'elle n'y participerait pas. «L'Europe va assurer la liberté de navigation en mer Rouge, en coordination avec nos partenaires internationaux», s'est félicitée Ursula von der Leyen sur X (ex-Twitter). Cette mission a été officiellement lancée par les ministres des Affaires étrangères de l'UE réunis à Bruxelles. «Nous venons d'approuver le lancement de l'opération militaire navale Aspides, dont l'Italie aura le commandement des forces», a confirmé de son côté le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani sur X. Une mission opérationnelle dans «quelques semaines» La mission est prévue pour un an, éventuellement renouvelable. Cela ne signifie pas qu'elle sera immédiatement opérationnelle: il appartiendra à son commandement de déterminer quand elle disposera de ressources suffisantes pour être totalement opérationnelle, ce qui devrait prendre «quelques semaines», selon un diplomate européen. La frégate allemande «Hessen» est partie le 8 février en direction de la mer Rouge, avec un équipage de quelque 240 personnes. Elle sera en état d'alerte permanent et pourra répondre à d'éventuelles attaques avec des missiles, drones et «bateaux kamikazes» télécommandés. La Belgique a, elle, annoncé son intention d'envoyer sa frégate «Marie-Louise». La France s'est dite prête à mettre l'une de ses frégates déjà présente en mer Rouge à disposition de la mission Aspides. Une mission défensive sous commandement grec Les Vingt-Sept se sont mis d'accord dès janvier sur le principe d'une mission de surveillance et de patrouille maritime en mer Rouge, à condition toutefois que son mandat soit purement défensif. Le Grèce assurera le commandement général de cette mission et l'Italie le commandement opérationnel en mer, avait-on expliqué le 16 février de source diplomatique européenne. Elle pourra faire feu pour défendre les navires marchands ou se défendre elle-même, mais ne pourra pas viser des objectifs à terre contre des positions des rebelles houthis au Yémen, selon des diplomates. Les Houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont affirmé avoir frappé un navire britannique dans le golfe d'Aden, ce 19 février. Les Houthis, qui contrôlent de vastes régions du Yémen, affirment mener ces attaques en solidarité avec les Palestiniens dans la bande de Gaza, où Israël mène une guerre sanglante contre le Hamas palestinien en représailles à l'attaque sans précédent du 7 octobre sur le sol israélien. Ces attaques ont déclenché des frappes de représailles de la part des forces américaines et britanniques au Yémen, dont la dernière a eu lieu le 17 février.

R. I.

MORT DE NAVALNY

Le Kremlin fustige des accusations occidentales «odieuses»

L'ENQUÊTE sur la mort d'Alexeï Navalny est «en cours» et n'a pas permis d'arriver à des conclusions «pour le moment», a indiqué ce 19 février le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Le Kremlin a déclaré ce 19 février ne pas savoir quand le corps de Navalny sera restitué à sa famille. «Cette question n'est pas pour nous. Et nous ne sommes pas impliqués dans cette affaire. Ce n'est pas une fonction de l'administration présidentielle», a répondu à la presse, ce 19 février, le porte-parole Dmitri Peskov. Celui-ci a par ailleurs indiqué que la présidence n'avait pas de message à apporter à la suite du décès d'Alexeï Navalny, le 16 février. L'enquête est «en cours», a poursuivi Dmitri Peskov, soulignant que les conclusions n'étaient «pour le moment» pas disponibles. «Dans ces circonstances, en l'absence d'informations, nous pensons qu'il n'est absolument pas permis de faire des déclarations aussi odieuses», a-t-il ajouté, alors que les pays occidentaux ont accusé la Russie d'être responsable du décès d'Alexeï Navalny. L'Occident prend fait et cause pour Navalny Les capitales occidentales ont multiplié les accusations à l'encontre de la Russie depuis le 16 février. «Que Dieu bénisse Alexeï Navalny, son courage ne sera pas oublié», a déclaré Joe Biden. Pour Macron, la mort de Navalny «dit la faiblesse du Kremlin et la peur de tout opposant». Les enquêteurs ont informé la mère d'Alexeï Navalny et ses avocats que l'enquête sur sa mort en prison avait été «prolongée», a déclaré ce 19 février la porte-parole de Navalny.

«On ne sait pas combien de temps cela va durer. La cause du décès est toujours "indéterminée". Ils mentent, jouent la montre et ne le cachent même pas», a accusé la porte-parole, Kira Iarmich, sur X (ex-Twitter). La veuve d'Alexeï Navalny doit quant à elle rencontrer les ministres des Affaires étrangères de l'UE ce 19 février. «Lundi, j'accueillerai Ioulia Navalnaïa au Conseil des affaires étrangères de l'UE», a déclaré le 18 février au soir le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell sur X. Lula appelle à ne pas tirer de conclusions hâtives «La réaction immédiate des dirigeants de l'OTAN à la mort d'Alexeï Navalny, sous la forme d'accusations directes contre la Russie, est révélatrice», avait fustigé le 16 février la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova sur sa chaîne Telegram. «Il n'y a pas encore d'examen médico-légal, mais les conclusions de l'Occident sont déjà prêtes», avait-elle ajouté. De son côté, la Chine a souligné le 17 février que l'affaire était interne à la Russie, tandis que le président brésilien Lula a appelé le 18 février à ne pas tirer de conclusions hâtives sur les causes de la mort de Navalny, allant à l'encontre des dirigeants occidentaux.

R. I.

GAZA

L'ancien DG de HRW appelle à cesser la vente d'armes à l'entité sioniste

L'ANCIEN directeur général de l'ONG Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, a appelé lundi les alliés de l'entité sioniste à cesser de lui vendre les armes et à exercer plus de pression sur l'occupant, en vue de mettre fin à son agression contre le peuple palestinien à Ghaza.

Dans une déclaration médiatique, Roth a souligné que "l'aide militaire et la vente d'armes à l'entité sioniste doivent cesser", notant que "l'appel au boycott des produits de l'entité sioniste est judicieux".

Dénonçant dans le même contexte, le recours de l'entité sioniste à la famine comme arme dans son agression contre des palestiniens civils, l'ancien responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme a estimé que "l'obstruction du passage des aides humanitaires dans la bande de Ghaza contredit également la récente décision de la Cour internationale de justice (CIJ), insistant sur l'entrée sans entraves de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne".

A noter qu'en raison de sa fuite en avant et son mépris du droit international, l'entité sioniste est de nouveau lundi au banc des accusés devant la CIJ. Cinquante-cinq Etats, dont la Palestine, présentent, à cette occasion, leurs arguments et participent aux procédures orales devant la Cour, ainsi que trois organisations internationales, pendant une demi-heure par Etat, jusqu'à lundi prochain.

La CIJ examinera également, au cours de cette session, les effets juridiques causés par la violation sioniste du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'occupation des territoires palestiniens depuis 1967.

R. I.

SIDI BEL ABBES

Congrès national de l'enseignement médical continu

LA WILAYA de Sidi Bel Abbes abritera le 16ème Congrès national de l'enseignement médical continu, les 21 et 22 février en cours, ont indiqué, avant-hier, des services de la wilaya.
La même source a indiqué que ce Congrès médical, organisé par la Société algérienne d'Asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique en coordination avec le professeur Douaki El Habib, député, verra la participation de médecins et spécialistes en provenance de plusieurs wilayas du pays.
Des ateliers de formation seront organisés, lors de cette manifestation scientifique, au profit du personnel médical, avec la participation de l'Université « Djillali Liabes », la direction de la Santé et de la population, et du Centre hospitalo-universitaire « Abdelkader hassani », sachant que les résultats attendus de cette rencontre médicale contribueront au renforcement de la formation médicale au niveau national, selon les même services.
Dans ce contexte, toutes les dispositions ont été prises pour cette conférence médicale, qui sera organisée sous l'égide du wali, Samir Chibani, au niveau de la salle de conférences relevant de l'Université « Djillali Liabes », a fait savoir la même source.

R.R

JOURNÉES CHIRURGICALES OPHTALMOLOGIQUES À BATNA

165 interventions de la cataracte effectuées

AU TOTAL, 165 interventions de la cataracte ont été effectuées avec succès au cours des 2èmes journées chirurgicales ophtalmologiques clôturées dimanche à l'établissement public hospitalier (EPH) « chouhada Bendrihem » de N'gaous (Batna), déclaré, Hamdi Chagour, directeur de wilaya de la santé.
Organisée avec le concours de la wilaya et de l'APW de Batna, la manifestation a été encadrée trois jours durant par un staff médical, dirigé par le Pr. Mohamed Fateh Rougui, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Batna, et a bénéficié à 165 patients des localités reculées des daïras de N'gaous, d'Ouled Si Slimane et de Ras Layoun.
Selon le même responsable, ces opérations ont été précédées de consultations au profit des 602 habitants des neuf communes relevant de ces trois daïras dont 379 souffrants de la cataracte ont été retenus. Précisant également, que des opérations de 10 malades ont été reportées pour des raisons de santé, concernant les 50 autres patients qualifiés de cas « compliquées » ont été programmées au service d'ophtalmologie du CHU de Batna.
Le même staff médical réalisera durant le mois sacré du Ramadhan des interventions similaires à l'EPH d'Arris au profit des malades démunis atteints du même problème des daïras d'Arris, de T'kout et de Theniet El Abed.
Le président de la commission de santé à l'APW de Batna, Haroun Chaabane, a indiqué que ces initiatives concerneront les autres daïras de la wilaya.
La première édition de cette initiative avait bénéficié à 160 malades des daïras de Barika et d'El Djezzar, a-t-il rappelé.

R.R

LIGNE ÉLECTRIQUE EN MILIEU AGRICOLE À LAGHOUAT

11 exploitations raccordées

Dans l'optique d'approvisionner les surfaces agricoles en énergie électrique afin d'augmenter la production agricole, onze exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans le périmètre agricole « El-Farcha », dans la commune de Gueltat Sidi Saad, à 140 km au nord de Laghouat, a indiqué, hier, la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.



Dans ce sens, Noureddine Ouchen, directeur de distribution à la société Sonelgaz, a fait savoir que « Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat concernant le raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique, et également au titre des conventions conclues entre la direction de distribution et le secteur de l'agriculture de la wilaya ». Dans le même contexte, la commune de Gueltat sidi saad a bénéficié de plusieurs projets de raccordement à l'électrification agricole à travers l'installation de 48 transformateurs électriques, et la réalisation d'un réseau électrique de 181,7 kilomètres au profit de 80 exploitations agricoles réparties à travers plusieurs périmètres agricoles, a signalé la même source.
Ces opérations permettront d'approvisionner les surfaces agricoles en énergie électrique dans l'objectif d'augmenter la production agricole, et d'améliorer la productivité. Il s'agit aussi de créer un environnement stable pour les agriculteurs, et d'assurer le désenclavement de ces zones agricoles, a fait savoir le directeur des services agricoles Laid Bouazza.
Par ailleurs, que la même opération a été effectuée l'année précédente dans la même wilaya, dont Trente-deux exploitations agricoles de périmètre El-Rmilia dans la commune d'Oued M'Zi (90 km nord de Laghouat), avaient été raccordées au réseau d'électrification, avaient indiqué des services de la wilaya.
En effet, cette opération avait concerné la réalisation d'un réseau électrique de 24 km ainsi que neuf transformateurs électriques à la faveur d'une enveloppe globale estimée à 100 millions DA, avait indiqué le directeur local de l'Energie, en marge de la cérémonie de mise en service du projet, présidée par les autorités de la wilaya.
Le projet de raccordement de ces exploitations agricoles au réseau électrique permettra de contribuer au renforcement de leurs capacités productives, en plus de contribuer à la fixation des populations dans la région, avait souligné la même source.
Selon le témoignage des agriculteurs locaux, le projet « la réalisation d'un rêve qui était attendu depuis longtemps, permettant d'augmenter sensiblement les capacités productives des périmètres agricoles de la région et d'encourager les jeunes à préserver le métier de leurs aïeux ».

R.R

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN À BOUIRA

Inauguration d'un centre d'accueil à Ain Bessam

UN NOUVEAU centre d'accueil, au profit des nécessiteux et des sans-abri du Croissant rouge algérien (CRA) a été inauguré, avant-hier, à Ain Bessam, dans l'ouest de la wilaya de Bouira. Le centre a été inauguré par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, qui a souligné que « la structure comporte une pharmacie gratuite destinée aux familles démunies, un restaurant, ainsi qu'un espace d'hébergement pour les passants et les sans-abris, particulièrement durant le mois de ramadhan ».
Elle a saisi l'occasion pour souligner l'importance qu'accorde le CRA à la wilaya de Bouira, où cette organisation caritative a « entamé l'installation de commissions communales du CRA, notamment à M'Chedallah », prisant que la mise sur pied « bientôt » de structures similaires dans d'autres communes. Lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, Mme Hamlaoui a fait part, par ailleurs, du lancement, cette semaine, des opérations de solidarité du CRA avec le coup d'envoi de caravanes vers la région du sud-ouest du pays.
En outre, la même responsable a fait savoir, que le CRA a mis en place un plan de solidarité devant couvrir 58 wilayas du pays. « Ces opérations portent sur la distribution d'aides allant de 1.000 à 2.000 colis, pour toutes les wilayas du pays, sans parler des autres actions de solidarité qui seront menées au niveau local par les comités de wilayas ».
Avec l'approche du mois sacré de Ramadhan, Mme Hamlaoui a informé, également, de l'ouverture de 200 restaurants Errahma cette année, révélant que « la nouveauté de cette année est l'ouverture des restaurants dans les centres frontaliers, notamment dans l'Est du pays ainsi qu'à Tamenrasset et In-Guezzam », a-t-elle précisé.
Mme Hamlaoui a également fait savoir que l'organisation qu'elle préside s'apprête à mettre en œuvre son programme de solidarité visant à prendre en charge quelque 20.000 orphelins à travers plusieurs wilayas du pays.
Par ailleurs, concernant les actions de solidarité entreprises pour venir en aide aux Palestiniens de la bande de Ghaza, la présidente du CRA a réitéré que le Croissant rouge algérien est prêt à envoyer les aides nécessaires aux populations de la bande de Ghaza dès la réouverture du poste frontalier.Soulignant que « Nous avons des centaines de tonnes d'aides sous formes de nourriture, médicaments, couvertures, vêtements, ainsi que des tentes, stockées dans les centres du CRA et nous sommes prêts à les envoyer dès que le poste frontalier de Rafah sera ouvert ».

R.R

CLÔTURE DES PREMIÈRES JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE À SÉTIF

Le grand prix non attribué cette année

La deuxième édition des Journées théâtrales arabes de Sétif, a pris fin, avant-hier soir, à la maison de la culture Houari Boumediène avec l'annonce d'un palmarès amputé de son grand prix.



Après quatre jours de compétitions, le jury a rendu son verdict. Le grand prix initialement prévu n'ayant pas été décerné, le jury a pris la décision de compenser cette absence en attribuant des prix d'encouragement, à savoir les prix de la meilleure interprétation masculine, de la meilleure interprétation féminine prometteuse, et le Prix du jury.Nezzar Sahnoun a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans « Halaq Ichbilia » (Le Barbier de Séville), une production du théâtre régional de Annaba. De même, l'omanais Ziyad Al Khadhrami a été honoré pour son rôle dans « Al Gharib wa Naqib » (L'étranger et le capitaine).

La pièce tunisienne « Hadja Oukhra » de Mohamed Kouas a remporté les distinctions de la meilleure mise en scène et de la meilleure scénographie, alors que la pièce irakienne «Azraël» s'est vu attribuer celle du meilleur texte dramatique.

Par ailleurs, Yahia El Faidi de Tunisie a décroché le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans « Autre chose », tandis que Jassem Mohammed d'Irak a été distingué pour son rôle dans « Azraël ». Quant à la meilleure interprétation féminine, c'est Bouchra Ismail d'Irak qui a été honorée.

Le prix du Jury a été remis à « Hellaq Ichbilia », et parmi ses comédiennes, Hadjer Karmit a remporté le titre de la meilleure interprétation féminine prometteuse et Nezzar Sahnoun celui du comédien prometteur, qu'il a partagé avec Ziyad Al Khadhrami d'Oman. Le jury de cette édition a recommandé que les spectacles en compétition soient choisis avec le même niveau de qualité et de professionnalisme. De plus, il a encouragé la direction des Journées à intensifier la promotion de cet événement. Il a également préconisé une ouverture plus large des candidatures pour favoriser une participation plus diversifiée, visant ainsi à accroître le nombre de participants arabes et algériens dans le domaine théâtral. En outre, l'idée d'ajouter d'autres prix a été suggérée.

La pièce de théâtre « Le retour du pèlerin Ben Youcef » mis en scène par Nabil Ben Sekka a été, également, présentée. Interprété par Farouk Redaouna, Khaled Nasri et Abderrahim Ghedir, elle aborde les conséquences nocives des technologies modernes sur la société contemporaine.

À travers l'utilisation habile de l'humour et de la satire, la pièce parvient à aborder des sujets sérieux et engageants tout en captivant le public. Le personnage central, le pèlerin, entreprend un voyage temporel, tissant des comparaisons éclairantes entre les époques anciennes et l'ère actuelle, caractérisée par la mondialisation et la prédominance d'Internet. La pièce offre ainsi une réflexion profonde sur la manière dont l'évolution technologique a influencé nos vies et notre société, tout en offrant une perspective divertissante grâce à son approche humoristique et satirique. Par la suite, les organisateurs ont rendu un vibrant hommage à une figure culturelle emblématique de Sétif, feu Hassane Belkired, à travers la projection d'un documentaire retraçant son parcours exceptionnel. L'événement a également honoré le jury présidé par Ahmed Rezzak, composé de l'égyptienne Safaa El Bily, l'irakien Ahmed Hamed, le tunisien Hafedh Khalifa et l'algérienne Samira Sahraoui.Les encadrants des ateliers ont été remerciés pour leur dévouement et leur expertise. Un hommage particulier a été rendu à Youcef Abdi, qui a dirigé l'atelier de scénographie, à Dalila Nouar, animatrice de l'atelier d'acting, et à l'écrivaine égyptienne Safaa Al-Bili, responsable de l'atelier d'écriture dramatique.

Meriem Djouder

BORDJ BOU ARRERIDJ

25 participants au Forum national de la photographie

LE COUP d'envoi d'un Forum national de la photographie, organisé sous le slogan de "l'illustration de l'Histoire d'une Révolution populaire à l'intelligence artificielle", a été donné, avant-hier à Bordj Bou Arreridj, avec la participation de 25 photographes venus de plusieurs wilayas du pays.

La manifestation, inaugurée à la Maison de la culture Aïcha-Haddad de Bordj Bou Arreridj, par le wali, Kamel Nouicer, entouré de membres de la famille révolutionnaire, a été organisée dans le sillage des festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid (18 février).

Le président de l'Association initiatrice de ce Forum "El Aïn pour la créativité culturelle", Kheireddine Belaâni, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les photographes participant à cet événement, venus des wilayas de Batna, Souk Ahras et Alger, en plus de Bordj Bou Arreridj, ont utilisé l'intelligence artificielle pour obtenir des photographies donnant un éclairage sur le combat des Algériens pour l'indépendance, et sur les étapes de la lutte contre l'occupant français. L'intelligence artificielle constitue, selon lui, "un outil de notre temps qui permet un traitement minutieux des photographies".

M. Belaâni a indiqué, en outre, que cet événement est une occasion pour le caricaturiste Tarek Sahraoui, à qui un pavillon a été dédié, pour exposer ces oeuvres reflétant la souffrance du peuple palestinien à Ghaza. Cette exposition publique est organisée en solidarité avec la cause juste du peuple paléstinien.Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 21 février, verra également l'organisation d'une exposition de matériel photographique ancien, et des ateliers de photographie encadrés par des photographes professionnels.

R. C.



ASSOCIATION CULTURELLE NATIONALE LE «KAKI D'OR»

Ouverture des candidatures pour le concours national des meilleurs textes

L'ASSOCIATION culturelle nationale le «Kaki d'Or» a annoncé l'ouverture des candidatures pour participer à la septième session du Prix national éponyme, récompensant les meilleurs textes théâtraux, ont annoncé les organisateurs.

La septième édition de ce concours, baptisé du nom du regretté dramaturge Ould Abderrahmane Abdelkader, dit Kaki (1934-1995), est ouverte à «tous les auteurs dramatiques qui s'expriment dans les langues arabe et amazighe», les incitant ainsi à soumettre leur candidature, à travers la proposition au concours de textes dramatiques destinés au théâtre qui «feraient progresser la pratique théâtrale» et «doter la bibliothèque algérienne de textes de qualité», expliquent les organisateurs.

Les textes proposés à la participation «ne doivent pas avoir été préalablement publiés, présentés à un quelconque concours ou avoir déjà remporté un prix», informent les organisateurs qui précisent également que «le spectacle qui découlera du texte proposé au concours, dont le document doit contenir pas moins de vingt pages, doit couvrir une période de présentation d'au moins 50 minutes». Les postulants à ce concours doivent envoyer leurs textes à l'adresse électronique, goldenkaki2024@gmail.com, avant le 1er mars prochain.

Les textes retenus participeront aux Journées nationales de l'écriture dramatique de Mostaganem, prévues en mai, à l'issue desquelles quatre prix seront distribués, à savoir le Kaki d'or (300 000 DZD), le Kaki d'argent (200 000 DZD) et le Kaki de bronze (100 000 DZD) en plus du Kaki encouragement et d'un hommage qui sera rendu à une personnalité nationale du monde du 4e art.

R. C.

ATHLÉTISME/ MARATHON DE SÉVILLE :

De nouveaux records personnels pour trois Algériens

LE MARATHON de Séville, disputé dimanche matin en Espagne, a été l'occasion pour les Algériens El Hadi Lameuch, Amina Bettiche et Nawel Yahi d'établir de nouveaux records personnels sur la distance.
Chez les messieurs, l'expérimenté Lameuch a bouclé la distance en 2h12 :10, ce qui représente un nouveau record personnel pour lui, tout comme cela a été le cas pour ses compatriotes Amina Bettiche et Nawel Yahi chez les dames. En effet, Bettiche a profité de cette compétition pour améliorer sa meilleure marque personnelle, en bouclant la distance en 2h27 :29, juste devant Nawel Yahi, ayant réalisé un chrono de 2h29 :46. Des performances qui confirment le bon état de forme de ces trois marathoniens à désormais cinq mois des prochains Jeux Olympiques d'été, prévus à partir de la fin juillet 2024 à Paris (France).

PARA-ATHLÉTISME/MEETING DE FAZZA:

L'Algérie remporte un total de 19 médailles

La sélection algérienne de para-athlétisme (handisport) a clôturé avec une récolte de 19 médailles (10 or, 5 argent et 4 bronze), sa participation au traditionnel Grand Prix de Fazza-2024 à Dubaï, un meeting qui a drainé 44 pays et dont l'objectif était d'évaluer une préparation entamée depuis plusieurs mois, et apporter les réglages qu'il faut, en prévision des Mondiaux de Kobe au Japon, qualificatifs aux Jeux paralympiques-2024.

Au cours du rendez-vous de Fazza, deux athlètes se sont distingués en remportant deux breloques en or, pour chacun. Il s'agit de Nassima Saifi au disque (F56/57) et un jet à 39,59m, et l'or du poids avec un jet à 10,66m, et Athmani Skander Djamil (T13) au 100m (10.47) et au 400m (48.10). Leurs compatriotes ont enchainé avec deux consécrations, à l'image de Mokhtar Didane (T36), vainqueur de l'épreuve du 100m en 12.19, et médaillé d'argent à la Longueur (5,47m et une table de cotation à 881 points), en raison de jumelage de classes. Son coéquipier en équipe nationale, Walid Ferhah (F32) lui a emboité le pas, en remportant le lancer du poids (9,53m), appuyé d'une autre en argent au Club (35,89m, derrière d'un autre algérien, Ahmed Mehideb (38,17m). Trois autres athlètes se sont aussi adjugé le vermeil, à savoir le lanceur de poids (F33), Kamel Kardjena auteur d'un jet à 10,30m, les coureurs de demi-fond, Abdelatif Baka (T13) dans l'épreuve du 1500m couru en 4 :01.71, devant le Kenyan Lokedi John (4 :09.02), ainsi qu'Abdelkrim Krai sur la même distance de la classe



(T37/38), médaillé d'or en 4 :07.40, devant le Canadien Stanley Liam (4 :08.15). Les autres algériens engagés au Grand Prix de Fazza n'ont pas démérité dans les épreuves dans lesquelles ils étaient engagés, donnant encore l'occasion à leurs staffs de les évaluer afin de corriger ce qui n'a pas marché durant les stages de préparation qui les attendent. Le moteur Mohamed Berrahal a été l'auteur de deux médailles d'argent aux joutes de Dubaï, la première au 100m (T51) courant la distance en 21.94, derrière le Belge Habsch Roger (19.13) et devant le Portugais Mestre Helder (22.90), et une deuxième au 200m, couru en 39.42, avec à la clé un record africain. L'épreuve a été remportée par le même adversaire belge qui a réalisé un nouveau record du Monde de la distance en 35.74, devant le Portugais Helder qui a pris le bronze en 42.23. De son côté, l'athlète Mounia Gasmi a ajouté à la moisson algérienne deux médailles, une en argent au lancer du Club (F32/51), avec un jet à 24,88m et un total à 998 points, derrière la Brésilienne Boscolo Goncal Gi 26,25m (1047pts) et l'Ukrainienne Moskalenko Anastasia 23,69m (966pts). L'autre consécration en bronze de Gasmi a été réalisée au poids (F32) avec un jet à 5,46m, derrière l'Ukrainienne Anastasiia (6,41m) et l'Emiratie Alktebi Noura (5,91m). Par contre, sa compatriote Asmahane Boudjadar (F33/34) s'est contentée du bronze dans son concours (6,88m), derrière la vainqueure allemande Koshe Cherleen (F34), 7,18m et Orlova Elena (pays neutres) F34 (7,04m). Les deux dernières médailles algériennes au Grand Prix de Fazza sont revenues à Benallou Bakhta au javelot (F12/13), grâce à un jet à 27,23m, et Rana Ouarghi (F46) au disque, classes jumelées avec celle des F44, avec un jet mesuré à 16,67m. Il est à rappeler qu'une sélection nationale composée de 17 athlètes avec leurs staffs techniques et médicaux se trouve à Dubai depuis le début du mois de février pour prendre part à trois meetings, celui de Sharjah, de Khorfakkan et de Fazza en Emirats, et ont enchainaient avec un stage du 16 au 26 du même mois, en prévision des prochaines échéances internationales.

JUDO/OPEN AFRICAIN D'ALGER (2E ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

Deuxième place pour l'Algérie, avec 32 médailles, dont 5 or

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo s'est contentée de la deuxième place au classement final du tournoi international "Open Africain d'Alger", clôturé dimanche après-midi à Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, avec un total de 32 médailles (5 or, 8 argent et 19 bronze), derrière la Tunisie, avec 21 médailles (11 or, 3 argent et 7 bronze). La sélection algérienne a glané 14 médailles au cours de cette deuxième et dernière journée de compétition (3 or, 3 argent et 8 bronze), qui s'ajoutent au 18 glanées la veille (2 or, 5 argent et 11 bronze). Les médailles d'or de dimanche ont été l'œuvre d'Abdelhamid Zmit (-81 kg), Abdallah Fala (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), alors que celles de samedi avaient été glanées par Kaïs Moudather (-66 kg) et Waïl Ezzine (-73 kg), au moment où huit de leurs compatriotes se sont contentés de l'argent, dont trois ce dimanche. Il s'agit d'Arslen Benhaoua chez les moins de 81 kilos (messieurs), ainsi que Dyhia Benchallal (-70 kg) et Louiza Ichalal (-78 kg) chez les dames. Les cinq médaillés d'argent lors de la première journée de compétition sont Aymen Denni (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg) et Mahfoud Zerrouk (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Faïza Aïssahine (-52 kg) et Amina Rezzoug (-63 kg) chez les dames. Enfin, les 19 de bronze algériennes ont été gagnées par Abderraouf Guerbaâ (-60 kg), Abderrahim Lalioui (-60 kg), Amine Chenafa (-66 kg), Djeddi Oussama (-73 kg), Abdelkader Amrouche (-73 kg), Houria Kaddour (-48 kg), Cherine Abdellaoui (-52 kg), Rania Naït Amara (-52 kg), Hala Zerrouk (-57 kg), Chaïma Kaddour (-63 kg) et Fatima Zahra Necibi (-63 kg), glanées lors de la première journée et qui s'ajoutent aux huit, récoltées dimanche. Leurs artisans ont été Lokmane Daroul (-90kg), Sarah Soukane (-70 kg), Islam Bouyemout (-100 kg), Bouchra Sadi (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg), Abdelkader Fettouh (+100 kg), Imad Aghilès Benazoug (-81 kg) et Ahmed Rebahi (-81kg). Organisé les 17 et 18 février à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, la compétition a drainé la participation de 150 judokas (100 messieurs et 50 dames), représentant 19 pays, des cinq continents. Outre les pays africains, la compétition a enregistré la participation de certaines nations venues des quatre coins du monde, notamment, des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle Zélande, de la Bulgarie, de la Grande Bretagne et de la Thaïlande. Leur présence s'explique par le fait que l'Open Africain d'Alger peut contribuer à l'amélioration de leur Ranking olympique, dans la perspective d'une qualification aux JO de Paris 2024, car mettant 100 points en jeu.

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE :

Deux médailles d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne de badminton (seniors) a remporté deux médailles d'or (en double messieurs et double mixte), à l'issue des finales du championnat d'Afrique, clôturé lundi au Caire (Egypte).
En finale du double masculin, la paire algérienne Koceila Maameri et Sabri Youcef Madal, s'est imposée devant son homologue nigériane Noussa Momoh/Godowin Olofua sur le score de 2 sets à 0 (21-12 et 21-8).
De son côté, la paire Koceila Mammeri/Mammeri Tanina a décroché l'or en double mixte devant son homologue égyptienne, Adham Hatem El-Gamel et Doha Hany, sur le score de 2 sets à 1 (21-23/21-16 et 21-11). Ces deux médailles d'or permettent à Koceila Maameri, Sabri Youcef Madal et Mammeri Tanina d'engranger des points supplémentaires dans l'objectif de valider leur billet pour les Jeux olympique 2024 à Paris dont la liste finale sera arrêtée avant la fin du mois d'avril prochain.
Lors des épreuves par équipes, l'Algérie a conservé son titre en battant en finale le Nigeria (3-2). Les joueurs de l'entraîneur Halim Djitli ont réussi à renverser la situation, après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud. Chez les dames, les Algériennes se sont contentées de la médaille de bronze après leur défaite en demi-finale, face à l'Ouganda (0-3). Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine victorieuse des Ougandaises par 3-2 en finale. A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes", Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina, concernés par une qualification aux JO-2024 de Paris, prendront part au tournoi international "Open" de Kampala (Ouganda), prévu du 20 au 25 février, avant de rejoindre le Ghana pour participer aux Jeux Africains programmés à la mi-mars, à l'issue desquels ils rallieront la Suisse pour un autre tournoi prévu, fin mars.
Le championnat d'Afrique de Bamdinton a enregistré la participation de 80 athlètes dont 40 filles de 8 pays : l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, le Nigeria, Maurice, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Zambie et l'Ouganda. L'Algérie s'est présentée avec 12 athlètes dont six filles au rendez-vous cairote.

LA COURSE AU TITRE BAT SON PLEIN EN LIGUE 1 MOBILIS :

Avec ses 8 points d'avance, le MC Alger est-il déjà champion ?

Sans discussion aucune, le vieux club algérois n'a presque pas de concurrent à sa taille dans la course au titre en cette édition 2023-2024 du championnat d'Algérie. Il s'achemine en effet droit vers une couronne nationale qui le fuit depuis des lustres

PAR AZOUAOU AGHILES

Le public mouloudéen, pris de fièvre et de plus en plus nombreux à prendre d'assaut le temple du football algérien, le 5 juillet, en plus de se déplacer en nombres impressionnants à l'extérieur, se met à rêver. Et il a toutes les raisons de croire que cette saison, sauf retournement de situation imprévisible, sera la bonne. E tout dans la marche victorieuse des Rouge et Vert le suggère à l'appel de la 18e étape, la 17e pour les camarades de Belaïli qui comptent un match en moins à jouer prochainement contre le promu ES Ben Aknoun. Un bilan provisoire qui en fait le candidat le plus sérieux à la succession du détenteur sortant, le CR Belouizdad, qui a survolé la compétition sur les 4 derniers exercices frappés du sceau indélébile des couleurs de Laâquiba. Un Chabab toujours en course toutefois et qui les talonne de très près, rendant les huit points d'avance également « rattrappables », lui qui ne veut pas lâcher prise et croit encore en sa bonne étoile. A une fin de saison à gros suspense où il a toutes les chances de passer la ligne d'arrivée en premier. Le Doyen, qui a repris des couleurs et n'a pas pris de rides, ne l'entend néanmoins pas de cette oreille en gardant le pied sur l'accélérateur. A l'exemple de cette problématique sortie face à un CS Constantine pas facile à manier. Qui l'a



fait douter par moments avant de faire la différence en l'emportant 2-0. Porté par un public en ébullition, le onze de Bab El Oued a fait finalement ce qu'il fallait faire en empochant les 3 points d'un succès long à se dessiner certes mais qui permet à la bande à coach Beaumelle de faire, en attendant le break, un nouveau pas sur la route d'un sacre qui semble lui tendre les bras. En faisant le trou sur le reste du peloton avec une avance à sécuriser alors que le CRB demeure en embuscade et n'a pas jeté l'éponge et met la pression dans le rétroviseur, le Mouloudia, qui y croit plus que jamais, a-t-il pour autant l'assurance de terminer en tête lors de la grande cérémonie de remise des prix de fin de saison ? Que le titre est acquis ? Le staff technique, bien que confiant après avoir fait la moitié du chemin, que « ce n'est pas encore dans la poche (. . .) Pas encore joué, encore moins plié ». Histoire de garder intacte la concentration du groupe, quand on a un rival comme le Chabab dans les talons. Surtout dans la dernière ligne droite où il faudra aux Benlamri and Co de se montrer forts. Le titre est peut-être à portée de mains mais les férus des statistiques vous rétorqueront que le premier pôle de la capitale, bien que dans ses souliers, n'est pas encore champion. Surtout le plan mathématique. Ce qui veut dire que l'actuel leader, s'il porte bien un costume de champion, ne devrait pas oublier de bien faire ses comptes. Un futur champion ? Peut-être. Déjà champion ? Pas encore. A bon entendeur . . . **A.A**

JS SAOURA :

Nacif Beyaoui, c'est fini

L'entraîneur de la JS Saoura, le Tunisien Nacif Beyaoui, a démissionné de son poste. Beyaoui a présenté officiellement sa démission, juste après le nul (1-1) concédé par la JS Saoura face au MC Oran au stade du 20 aout 1956′ à Bécher, a précisé à l'APS Mohamed Baglab, l'un des dirigeants du club. Dans une déclaration à la presse diffusée sur la page officielle Facebook du club, Nacif Beyaoui a indiqué « qu'il a décidé de lui-même de démissionner de la tête de la barre technique du club de la Saoura ». « Je quitte tranquillement le club dont j'ai assuré la direction technique durant 12 rencontres. Mais actuellement, je ne suis plus utile au club à qui je souhaite beaucoup de succès et je remercie le président du club Mamoun Hamlili », a-t-il souligné.

CAN-2024 (FÉMININES) :

29 Algériennes en stage à Sidi Moussa

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a convoqué 29 joueuses pour un stage au Centre technique national de Sidi Moussa dans le cadre de sa préparation pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ce stage de préparation entamé lundi se poursuivra jusqu'au 28 février et sera ponctué par une double confrontation amicale contre le Burkina Faso, précise la FAF. La dernière participation de l'Algérie à la phase finale de la CAN remonte à l'édition 2018 au Ghana, et a été marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014). Au total, 42 nations étaient au starting-block des qualifications de la CAN-2024, jouées sous format de match aller-retour.

CAN 2025 (MESSIERS) :

Le tirage au sort du tour préliminaire ce mardi au Caire

LE TIRAGE au sort du tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 aura lieu ce mardi 20 février au Caire, en Egypte, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi. Le tirage au sort aura lieu à 14h00 heure locale (12h00 GMT). Le tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 se déroulera avec les huit (8) équipes les moins bien classées selon le classement de la FIFA : Somalie, Djibouti, Sao Tomé, Tchad, Maurice, Soudan du Sud, Libéria et Eswatini.

Les huit équipes seront scindées en deux pots de quatre. Le premier est composé de la Somalie, Djibouti, Sao Tome et Tchad. Le deuxième est constitué de Maurice, Soudan du Sud, Liberia et Eswatini. Les matches se disputeront en aller-retour pendant la fenêtre FIFA du 18 au 26 mars 2024. Les quatre (4) vainqueurs du tour préliminaire rejoindront les 44 équipes exemptées pour la phase de groupe des éliminatoires.

Pour rappel, la CAN 2023 s'est achevée la semaine dernière par la consécration du pays hôte la Côte d'Ivoire, vainqueur contre le Nigéria 2-1 en finale disputée le 11 février à Abidjan.

Infos- Verts . . . Infos- Verts . . . Infos- Verts . . . Infos- Verts . . .

Championnat de Belgique : Un 17e but pour Amoura . . .

L'ATTAQUANT international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a signé, dimanche, son 17e but en championnat belge de football, lors de la victoire décrochée sur le terrain de KV Courtrai (3-1), à l'occasion de la 26e journée. L'attaquant algérien s'est de nouveau illustré en contribuant à la victoire de son équipe, inscrivant le troisième but des siens d'un tir croisé en pleine surface (53e).

Il a cédé sa place à dix minutes de la fin (80e) à son coéquipier belge Elton Kabangu. Côté Courtrai, le milieu international algérien Abdelkahar Kadri a pris part à l'intégralité de la rencontre. Une nouvelle réalisation en championnat qui permet à Amoura d'atteindre la barre de 17 buts en « Pro League », et surtout revenir à trois longueurs du Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey (Cercle Bruges) qui compte 20 réalisations. L'ancien joueur de l'ES Sétif compte également deux buts inscrits en Ligue Europa. A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise s'envole en tête avec 62 points, à onze longueurs provisoirement sur son poursuivant direct Anderlecht (51 pts), qui reçoit ce dimanche Saint-Trond (18h30). Amoura (23 ans) s'est engagé l'été dernier pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

. . . Turquie : Atal signe ses débuts avec Adana Demirspor

L'INTERNATIONAL algérien Youcef Atal, a signé dimanche ses grands débuts avec sa nouvelle formation d'Adana Demirspor, lors du match nul décroché sur le terrain d'Alanyaspor (3-3), en match comptant pour la 26e journée du championnat turc de football. Pour son premier match avec son nouveau club, Atal (27 ans) a été titularisé par l'entraîneur Hikmet Karaman, et a pris part à l'intégralité de la rencontre. A l'issue de ce résultat, Adana Demirspor reste scotché à la 10e place au classement avec 32 points. Atal s'est engagé avec Adana Demirspor lors du mercato d'hiver pour un contrat qui s'étale jusqu'à la fin de la saison, en provenance du club français de l'OGC Nice.

A six mois de la fin de son contrat avec la formation azuréenne, le latéral droit de l'équipe nationale a préféré changer d'air pour avoir du temps de jeu et surtout relancer sa carrière. L'ancien sociétaire du Paradou AC a passé 5 saisons et demie avec Nice, pour un bilan de 115 matchs disputés et 12 buts inscrits.

Atal a pris part avec la sélection algérienne à la dernière CAN-2023 qui a vu les « Verts » quitter le tournoi dès le premier tour de la compétition.



Innovation spectaculaire pour des batteries qui n'explosent plus !

Des chercheurs ont mis au point un nouvel électrolyte ininflammable qui permet de créer des batteries au lithium sans risque d'explosion. Cette découverte pourrait être facilement intégrée dans les chaînes de production existantes.

Les batteries au lithium sont partout, et chacune peut potentiellement devenir une véritable bombe. Le risque provient principalement des batteries endommagées ou qui ne sont pas aux normes. On se souviendra du fameux rappel des smartphones Galaxy Note 7 de Samsung suite à plusieurs explosions. Plus récemment, New York fait face à un nombre croissant d'explosions mortelles causées par des vélos électriques avec des batteries qui ne respectent pas la réglementation.

Cette explosion est causée par l'emballement thermique. Un défaut, comme un court-circuit, augmente de température de l'électrolyte, ce qui donne lieu à des réactions chimiques qui produisent de la chaleur, créant une boucle incontrôlable. Dans un article publié dans la revue Nature Sustainability, des chercheurs ont mis au point un nouvel électrolyte qui bloque l'emballement thermique, et donc empêche la batterie de prendre feu ou d'exploser.

Un électrolyte ininflammable

Les chercheurs ont commencé par chercher une substance ininflammable déjà dans le commerce, et ont opté pour le Novec 7300 de 3M, du fait de sa faible toxicité. En le combinant avec d'autres produits chimiques pour augmenter sa durabilité, ils ont pu l'utiliser pour créer une batterie qui éteint tout départ d'incendie interne.

Elle a été testée pendant un an de cycles de charge et de décharge, sans qu'elle perde en capacité de manière significative. De plus, cette nouvelle batterie peut fonctionner sur une large plage de températures, allant de -75 °C à 80 °C.

Les chercheurs ont testé leur batterie en y enfonçant un clou au travers pour simuler un court-circuit, et contrairement aux batteries classiques elle n'a pas pris feu. Ils soulignent que leur électrolyte a des propriétés similaires à ceux déjà utilisés, et de ce fait pourrait facilement être intégré dans la production de batteries par les constructeurs sans devoir changer leurs chaînes de production actuelles.

Test Lenovo Legion Go : une console portable PC qui pique tout à la Nintendo Switch ?



DIFFICILE de se démarquer sur le marché déjà très encombré des consoles portables. Pour y parvenir, Lenovo a tout simplement copié l'un des maîtres en la matière : Nintendo. La Legion Go s'apparente effectivement à une Switch à laquelle on aurait greffé les entrailles de la ROG Ally d'ASUS. Mélange contre nature ou vraie bonne idée ?

Quand le PC s'inspire de la Switch

Jusqu'à présent, les consoles portables lancées depuis la sortie du Steam Deck ont presque toutes emprunté leur facteur de forme à la machine de Valve. Au premier coup d'œil posé sur la Legion Go, elle semble faire de même : la console est tout en longueur avec les contrôles de part et d'autre de l'écran. On tient la machine par les bords extérieurs et le tour est joué.

La Legion Go impose d'aller au-delà de cette première impression. Elle permet, comme sur la Switch, de faire glisser les contrôleurs afin d'avoir, entre les mains, deux espèces de joy-con pendant que le cœur de la console est posé sur un meuble avec sa béquille déployée afin qu'elle ne tombe pas. Ces contrôleurs, ils se nomment Legion TrueStrike et sont plus polyvalents que ceux de Nintendo.

En revanche, par rapport à la Switch, il n'est pas question de fournir de véritable station d'accueil ou de dock. La Legion Go est livrée avec une jolie sacoche de transport… et c'est à peu près tout. C'est d'autant plus regrettable qu'une société comme JSAUX (voir notre encadré) distribue déjà un dock parfaitement compatible avec la Legion Go pour la rapprocher un peu plus de la Switch.

arge écran et contrôleur « souris »

Cela dit, il ne faut pas s'imaginer avoir un produit aussi transportable que la console de Nintendo. La Legion Go est un appareil imposant, plus que toutes les autres consoles, à part peut-être l'AYANEO KUN. Ses 298 x 131 x 40 millimètres l'empêchent de se glisser dans une poche et ses 854 grammes sont loin des 400 g de la Switch. Cela dit, ses mensurations servent un point intéressant.

En effet, l'écran de la Legion Go est le plus grand jamais vu sur une portable avec ses 8,8 pouces de diagonale. Il s'agit hélas d'une dalle IPS – pas d'OLED comme sur le Steam Deck – laquelle tente de compenser avec une définition de 2 560 x 1 600 pixels et une fréquence de 144 Hz. Le rendu des couleurs est bon, mais attention, l'écran et très lumineux et les reflets s'invitent rapidement.

Connectique et contrôleurs

Les deux ports USB-C sont à la norme 4.0 afin de couvrir à peu près tous les usages sans passer par un connecteur propriétaire comme ASUS. C'est une excellente idée, car cela permet de gérer l'affichage sur un écran externe ou l'alimentation de la machine peu importe sa position. C'est un vrai plus par rapport aux deux consoles les plus populaires, le Steam Deck et la ROG Ally. Un peu moins pratique d'accès, le lecteur de cartes microSD est au menu : toujours pratique pour augmenter la capacité de stockage, mais nous y reviendrons. Elle n'est pas la seule dans ce cas, mais nous remercions tout de même Lenovo pour l'intégration d'une prise jack 3,5 mm, laquelle est un combo audio, et soulignons la présence de deux micros intégrés à la machine.

Suite ...



LORSQU'ELLES ne sont pas détachées de la machine, les Legion TrueStrike ressemblent à s'y méprendre aux classiques contrôleurs des autres consoles. Sticks et boutons sont placés à peu près pareil, mais il n'est pas question d'effet hall comme chez AYANEO. De plus, la tranche du contrôleur droit intègre deux boutons un peu gênants : ils servent en réalité en mode souris.

L'AMD Z1 Extreme pour animer la bête

Venons-en à une partie plus technique en ouvrant au propre comme au figuré la Legion Go.

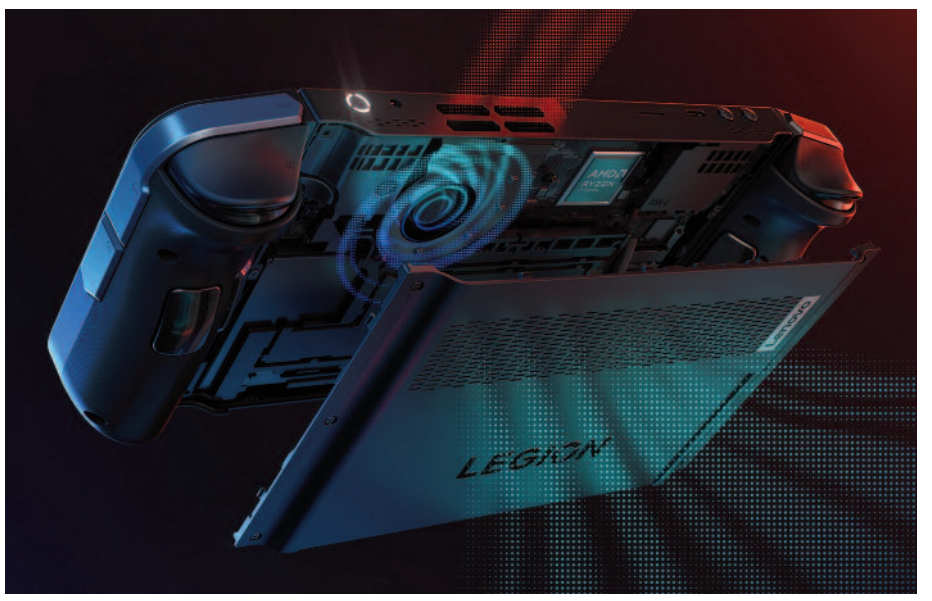
En son cœur, c'est la puce Z1 Extreme signée AMD que l'on retrouve, c'est la même que sur la première ROG Ally, le modèle le plus puissant. Il s'agit d'un processeur doté de 8 cœurs Zen 4 jusqu'à 5,1 GHz pour la partie CPU et de 12 unités de calcul RDNA 3 jusqu'à 2,7 GHz pour la partie GPU.

Le Z1 Extreme est épaulé par 16 Go de LPDDR5-6400, une capacité qui reste immuable, et sur notre version d'un SSD de 512 Go. Pour ce dernier, il est possible d'opter pour un modèle 1 To, mais nous soulignerons surtout que ce SSD est un NVMe au format 2242 : il y aura donc un peu plus de choix que sur les Steam Deck et ROG Ally pour le remplacer.

Pas grand-chose à souligner de plus côté composants, si ce n'est la présence d'un contrôleur réseau offrant le Wi-Fi 6E et le Bluetooth 5.1. Une dernière chose, Lenovo a opté pour une batterie un peu plus puissante que celle de la concurrence, à savoir de 49,2 Wh.



Elle ne permet évidemment pas de jouer bien longtemps aux titres les plus lourds même si tout dépend ici du mode de puissance retenu.



Des logiciels encore à parfaire

À la manière d'ASUS, Lenovo a retenu le système d'exploitation de Microsoft. Windows 11 est préinstallé.

Les habitués de SteamOS seront forcément un peu déçus, mais il n'y a pas grand-chose à faire en l'état et on ne peut nier l'un des atouts de Windows : un catalogue particulièrement riche autant du point de vue des applicatifs que, bien sûr, des jeux vidéo.

Windows 11 est préinstallé et, au premier démarrage de la console, il ne reste que quelques manipulations pour avoir un système parfaitement fonctionnel. Comme ASUS ou AYANEO, Lenovo a décidé de créer une surcouche logicielle pour rendre les manipulations plus simples. Hélas, et peut-être encore un peu plus que les solutions concurrentes, Legion Space est bancale.

Sur le principe, les choses fonctionnent, mais il faut jouer avec les menus et sous-menus pour la moindre action et Lenovo a opté pour d'étranges réglages comme cet UMA Buffer calé sur 3 Go : cela pourra bloquer le chargement de certains gros jeux.

Depuis le BIOS, il est possible de passer à 4, 6 ou 8 Go, mais ce n'est pas très user-friendly. De plus, l'interface de raccourcis est passablement bugguée : ses réglages semblent parfois inefficaces et l'utiliser alors que l'on est en jeu provoque un conflit dans les contrôles. Comme sur les consoles Windows, reconnaissons que le clavier virtuel ou l'utilisation de la souris ne sont pas des plus pratiques même si le trackpad dépanne bien. Notons enfin qu'à la manière d'ASUS, Lenovo semble prendre le suivi de sa console au sérieux : plusieurs mises à jour du BIOS ont déjà été déployées et Legion Space a aussi bien progressé avec, par exemple, la récente option d'inversion des touches start et select demandée par la communauté.

Qu'en attendre côté performances ?

L'aspect performances devrait être la section la moins surprenante de notre test puisque la Legion Go repose sur le même processeur et presque la même mémoire que la ROG Ally. Nous avons débuté par un rapide test RAM avec AIDA64 et des mesures sur CrystalDiskMark et Cinebench R23 pour vérifier la vélocité du SSD et la puissance de calcul du Z1 Extreme.

Sur la DDR5, la latence est toujours élevée, mais nous n'avions jamais relevé un score aussi mauvais. Heureusement, les débits sont dans la norme et le SSD offre des performances plus que correctes (4,88 Go/s en lecture et 3,63 Go/s en écriture). De plus, la puissance du Z1 Extreme est au moins aussi convaincante que sur la ROG Ally.

Afin de ne pas surcharger le test, nous embrayons sur le jeu vidéo que nous limitons à deux habitués, Cyberpunk 2077: Phantom Liberty et Shadow of the Tomb Raider.

Dans un cas comme dans l'autre – alors que les consoles sont limitées à 25 watts – la Legion Go fait un peu mieux que la plus puissante des deux ROG Ally. Pas de quoi pavoiser, mais Lenovo place sa machine dans le haut du panier.

Nous enchaînons avec un test peut-être encore plus important, celui de l'autonomie. Lenovo a pris le parti d'une batterie plus grosse que celle d'ASUS et cela paie. La Legion Go fait ainsi mieux que la ROG Ally d'une poignée de minutes. Est-ce suffisant pour parler de bonne autonomie ? Hélas, non d'autant que Valve avec son Steam Deck OLED a montré que l'on pouvait faire bien mieux.

Avant de conclure, deux remarques. Tout d'abord, capricieux, le logiciel de la Legion Go ne permet pas d'ajuster précisément le TDP :

les options sont là, mais difficile de voir les effets de ces réglages. De plus, le ventilateur a vite tendance à monter dans les tours : même en 15 watts, il peut déranger l'entourage. Au moins, il a le mérite de maintenir la bête – et nos mains – au frais.

LENOVO LEGION GO

-Contrôleurs détachables
-Bon écran 8,8 pouces avec pied
-Hautes performances
-Deux ports USB4 type-C
-Ludothèque Windows 11
-Boîte de transport livrée
-Encombrante et lourde
-Encore des bugs logiciels
-Ergonomie perfectible
-Autonomie limitée
-Ventilation vite bruyante

En 1977, on a reçu un signal radio de l'espace qui a duré 72 secondes. Nous ne savons toujours pas d'où il vient !



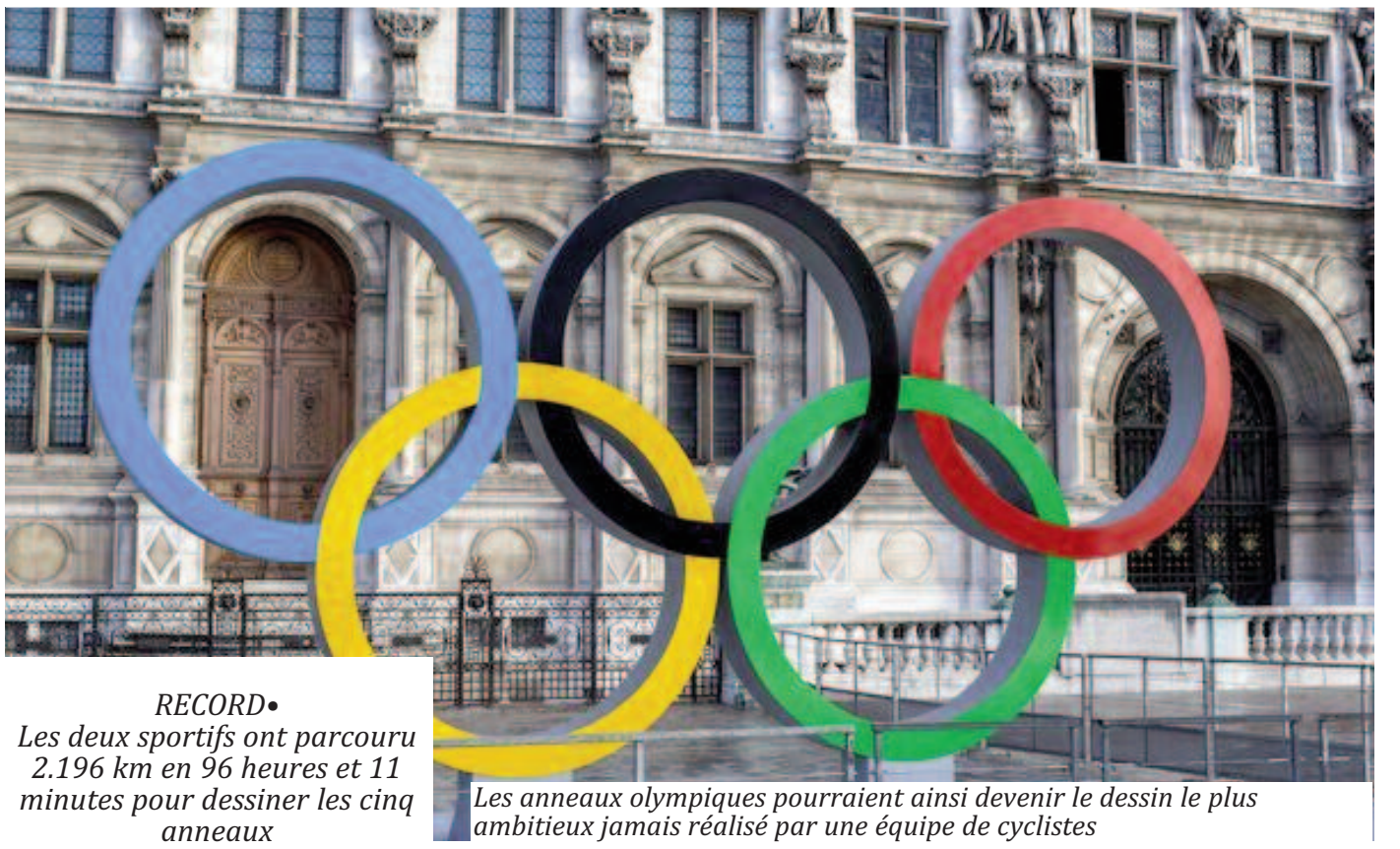
VOILÀ UNE autre bonne raison de croire que nous ne sommes pas seuls dans l'univers. En effet, Le 14 Août 1977, le radiotélescope Big Ear de l'université de l'État de l'Ohio aux États-Unis a capté un signal inhabituel à 1420 Mhz connu sous le nom de « signal Wow! ». Ce signal qui a duré 72 secondes venait de la direction de la constellation de Sagittaire et l'étoile la plus proche dans cette direction se situe à environ 220 millions d'années-lumière de la terre. l'intensité de ce signal était si forte qu'il a réussi à éclipser les bruits de fond.
Jerry R. Ehman, l'astrophysicien qui a observé ce phénomène était tellement choqué qu'il a encerclé le signal et a écrit « Wow! » sur la feuille des données, d'où le nom de ce signal qu'on ne connaît toujours pas son origine.

L'inventrice des cookies a vendu l'idée à Nestlé en échange d'un approvisionnement à vie de chocolat !

NÉE EN 1905 Ruth Wakefield a grandi aux USA pour devenir une diététicienne. Avec son mari Kenneth, elle a acheté en 1924 un gite touristique nommé « Toll House Inn », où elle a préparé des plats faits maison pour ses clients.
En 1930, Wakefield a accidentellement inventé les cookies au chocolat, quand elle a mélangé ses biscuits avec du chocolat mi- sucré de Nestlé puisqu'elle manquait de chocolat de boulangerie.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

JO de Paris 2024 : Deux cyclistes dessinent les anneaux olympiques sur Strava en roulant 2.200 km



RECORD• Les deux sportifs ont parcouru 2.196 km en 96 heures et 11 minutes pour dessiner les cinq anneaux

Les anneaux olympiques pourraient ainsi devenir le dessin le plus ambitieux jamais réalisé par une équipe de cyclistes

Un bel accomplissement et peut-être un record mondial à venir. Deux cyclistes ont récemment parcouru plus de 2.000 km ensemble afin de dessiner les anneaux olympiques en amont des JO de Paris 2024, rapporte Global Cycling Networl (GCN).
Guillaume Koudlansky de Lustrac et Vincent Brémond sont partis sous la Tour Eiffel fin janvier et sont revenus à leur point de départ dix jours plus tard après un périple de 2.196 km très exactement à vélo. Ils ont publié le résultat de leur itinéraire sur Strava, cinq jolis cercles traversant l'Ile-de-France et les départements au sud de Paris.

Un record bien français

Le dessin a été complété en 96 heures et 11 minutes, soit 4 jours complets de vélo ininterrompu. Le Guinness Book des records doit encore vérifier et authentifier leur œuvre, mais il pourrait bien s'agir là du nouveau record du plus grand dessin GPS réalisé à vélo en équipe. Comme le rappelle GCN, ce serait la troisième fois que des Français battent le record dans cette catégorie. En octobre 2022, quatre hommes ont en effet battu le record en dessinant un vélociraptor de 1.024 km. En août 2023, un père et sa fille leur ont raflé la vedette en dessinant en tandem un cœur sur 2.162 km… soit seulement 34 km d'écart avec les anneaux olympiques.

« Célébrer les JO à notre manière »

Le duo, qui s'est rencontré lors du Race Across France 2021, a reçu le soutien de nombreuses personnes dans son projet, ainsi que de l'association « Le sport a du cœur ». L'idée de leur défi était aussi de mettre en lumière cette association, qui lutte contre la précarité.
« Nous savons que nous n'irons probablement jamais aux Jeux olympiques, mais nous avons célébré l'événement à notre manière », a déclaré Guillaume Koudlansky de Lustrac, aussi détenteur du record du marathon le plus rapide couru à l'envers. « Utilisez les JO comme une excuse pour faire plus de sport et bouger, même si c'est juste pour dessiner une lettre de 5 km à vélo. »

Hérault : En baladant son chien, il découvre un os de dinosaure vieux de 70 millions d'années

Cette étonnante trouvaille a permis de mettre au jour le squelette quasi-complet, du crâne à la queue, d'un monstre du Crétacé Il y a un peu moins de deux ans, tandis qu'il promenait son chien dans la forêt de Montouliers (Hérault), Damien Boschetto est tombé… sur un os. Mais ce jour-là, en se baissant pour admirer d'un peu plus près cette intrigante trouvaille, au bord d'une falaise, ce jeune homme ne savait pas encore qu'il allait être à l'origine d'une découverte exceptionnelle.

Usa

Ain : Comment ce resto s'est retrouvé projeté sur les écrans géants de Times Square à New York

INSOLITE • Une vidéo du restaurant gastronomique du domaine du Lac, Racines, situé à Saint-Denis-lès-Bourg, près de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, a été projetée pendant quinze secondes sur la célèbre avenue de Times Square, à New York.

«Ce n'est pas un montage ! », assure dans une publication Facebook le restaurant gastronomique du Domaine du lac – Racines, situé à Saint-Denis-lès-Bourg, près de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. La vidéo mettant en avant son restaurant a été diffusée sur les écrans géants de Times Square à New York, le 1er février dernier. « C'était juste incroyable !!! », a encore ajouté l'équipe du restaurant, avec beaucoup d'émojis qui expriment cette joie.
David Lachavannes, chef du Domaine du lac – Racines, avait entendu à la radio l'histoire insolite de l'ostréiculteur français qui avait mis en avant sa production de moules sur Times Square, a-t-il raconté au Progrès. « J'ai trouvé ça complètement fou, donc je me suis renseigné », a-t-il confié, précisant qu'il avait prévu de voyager fin janvier avec sa femme Mathilde dans cette ville des Etats-Unis pour participer au congrès de l'Académie culinaire de France, dont il fait partie.

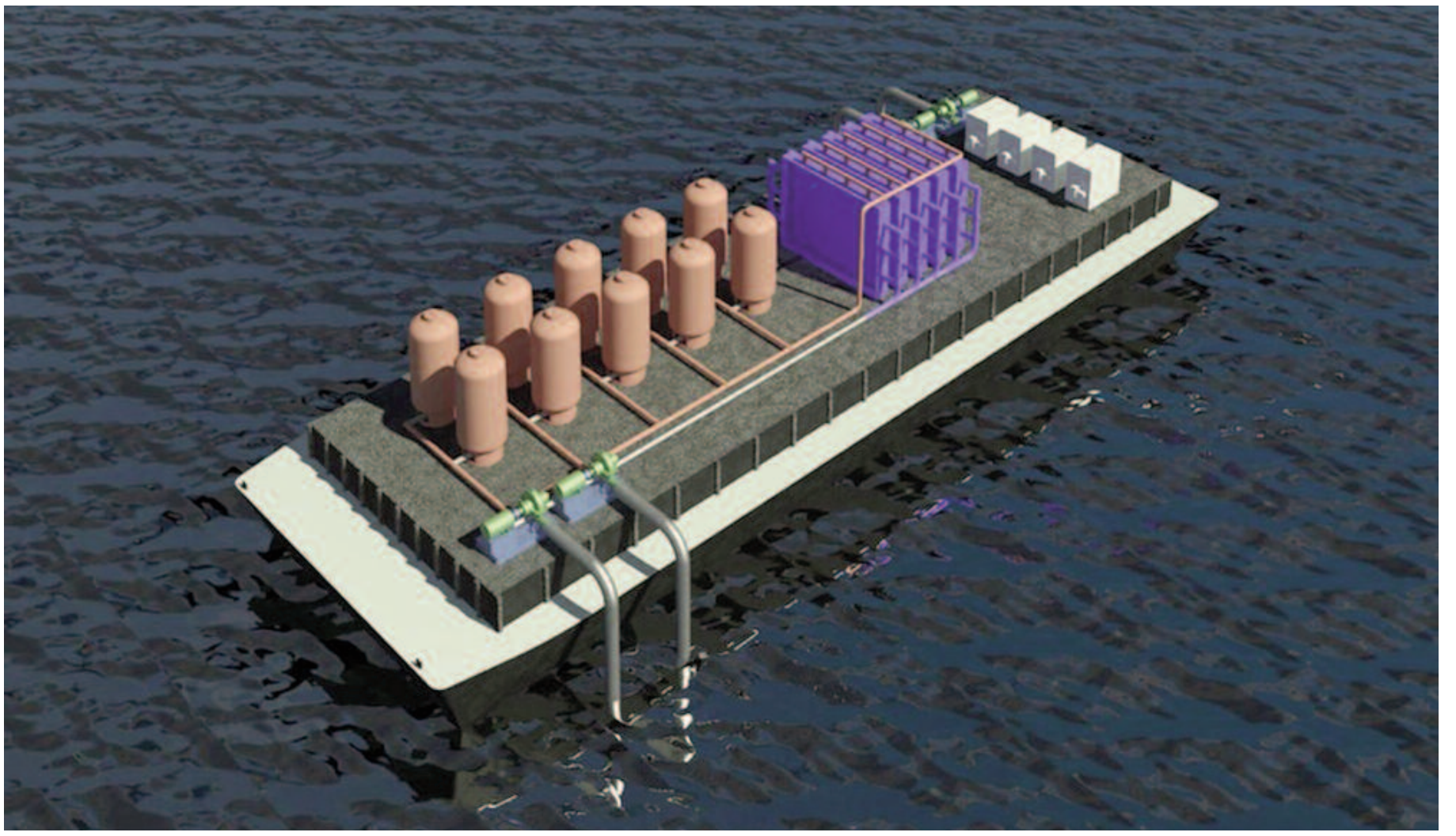
Quarante dollars pour quinze secondes de diffusion

Le chef a découvert qu'il suffisait de télécharger une application dédiée, d'envoyer sa vidéo avec une heure et une date de diffusion, et « espérer » qu'elle soit sélectionnée pour être projetée. Le tout pour 40 dollars [environ 36 euros] les quinze secondes de diffusion, « une modique somme vu la taille



de l'écran qui doit faire 30 mètres par 20 ». Le couple a précisé au journal local que si ça avait été « 500 dollars », il ne l'aurait pas fait.
Le 1er février, David et Mathilde Lachavannes se sont alors rendus sur place une heure avant l'heure demandée. Ils ont vu défiler les publicités pour de grandes marques… Puis leur vidéo. « J'ai été très étonné dans un premier temps, puis j'ai ressenti de la fierté en voyant notre logo et notre équipe sur un écran géant à Times Square ! On n'avait pas de but commercial en faisant cela, c'était juste un délire », a conclu le chef au Progrès.

Extraire le CO2 des océans : Le projet étonnant d'une équipe de chercheurs américains



En Californie, des chercheurs de UCLA ont mis au point une technologie qui permet d'extraire le CO2 que contiennent les océans, afin qu'ils en absorbent davantage. Le but : lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique.

Un projet ambitieux développé pour lutter contre le réchauffement climatique. Aux États-Unis, des chercheurs de l'université de Californie, à Los Angeles (UCLA), ont mis au point une technologie des plus particulières. Comme France Info s'en est fait l'écho ce lundi 1er mai, celle-ci permet – par le biais de l'électrolyse – de vider le CO2 que contiennent des océans. Et cela, dans le but que ces derniers soient en mesure d'en absorber davantage.

Après avoir récupéré l'eau chargée en CO2, puis en avoir extrait ce composé inorganique, les chercheurs comptent réinjecter cette eau "nettoyée" dans les océans. Plus précisément, le système qu'ils ont mis au point, pour parvenir à extraire le dioxyde de carbone, va envoyer dans l'eau une décharge électrique, détaillent les chercheurs.

Anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature

Toute une série de réactions chimiques permettant de stocker le CO2 sous forme minérale – en un composant présent dans des coquillages ou dans la craie – vont être déclenchées par l'électrolyse.

Ensuite, cette poudre minérale sera déposée au fond des océans, poursuit France Info. Baptisé Sea Change, ce système est plus simple que celui proposé par les autres techniques ayant vocation à "décarboner", notamment en stockant le gaz sous terre. Il y a quelques semaines de cela, les chercheurs – qui ont travaillé sur ce projet pendant deux ans – ont fait une démonstration au niveau du port de Los Angeles. Prochainement, un autre test devrait avoir lieu à Singapour, détaille la radio nationale. Désormais, l'enjeu sera d'anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature, mais également d'être en mesure de reproduire, à l'avenir, cette expérience à grande échelle. Afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, il faudrait parvenir à retirer des océans, chaque année, au moins dix milliards de tonnes de CO2.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs américains ont jugé qu'il serait nécessaire d'obtenir 1 800 versions industrielles du système qu'ils ont développé.

En 2025, une version à grande échelle du dispositif imaginé par les scientifiques pourrait être opérationnelle.

Quelle est la différence entre un parc naturel et un parc national ?



LE PARC NATUREL régional et le parc naturel national sont souvent abrégés dans le langage courant. Ils sont ainsi respectivement surnommés "parc naturel" et "parc national". Leurs buts, leur réglementation et leur fonctionnement diffèrent de manière importante, ce qui impacte l'expérience des visiteurs.

Parc naturel et parc national, un processus de création différent

Parc naturel et parc national diffèrent dès leur création. En effet, le premier est créé par un conseil régional, tandis que le second naît d'une décision gouvernementale. Tous deux vont cependant de pair avec la création d'une charte. En effet, chaque commune reste libre d'adhérer ou non au parc, et donc de signer ou non la charte qui précise le projet, la réglementation, les moyens mis en œuvre, etc. La gestion du parc dépend ensuite d'acteurs territoriaux pour un parc naturel régional, et d'un établissement public national pour un parc national.

Des activités humaines plus ou moins limitées

Là où la différence de nature entre parc naturel et parc national se ressent le plus pour le visiteur, c'est dans la réglementation. Elle est en effet plus stricte pour le parc national, où il est possible d'interdire ou de limiter les activités humaines, notamment le camping, la chasse, la pêche et la cueillette, la circulation… Au contraire, dans un parc naturel régional, c'est le droit commun qui s'applique. Cette réglementation peut également impacter les conditions d'accès au parc : accès libre et illimité pour un parc naturel, accès pouvant être limité et payant pour un parc national. Ainsi, pour lutter contre une surfréquentation venant aggraver des phénomènes d'érosion, l'accès à une partie du parc national des Calanques se fait sur réservation gratuite pendant l'été. Avant une visite dans un parc national, il est donc indispensable de se renseigner sur les conditions d'accès et les restrictions particulières.

Parc naturel et parc national poursuivent des buts différents

Si le parc naturel et le parc national ont des réglementations différentes, c'est avant tout parce qu'ils poursuivent des buts divers. Les objectifs d'un parc national sont en effet essentiellement scientifiques. Il s'agit de préserver un territoire afin de garantir sa conservation, et de pouvoir étudier sa faune, sa flore, sa géologie… Le suivi de l'évolution de ce territoire, et l'étude de ses origines participent à une compréhension scientifique de la nature. Dans le parc naturel régional, la protection des richesses naturelles va davantage de pair avec un objectif de développement d'un territoire rural, de pédagogie, de sensibilisation et d'animation culturelle. La vie du lieu est mise en valeur, dans le respect du développement durable, la richesse naturelle représentant l'attrait majeur du territoire concerné. Le parc naturel s'inscrit donc dans une véritable logique d'aménagement des territoires ruraux, tandis que le parc national donne une priorité totale à la nature.

Et la réserve naturelle ?

Une autre entité vient compléter le parc naturel et le parc national, et ne doit pas être confondue avec eux. La réserve peut en effet se trouver à l'intérieur d'un parc naturel ou national. Elle préserve la flore et la faune, et non les éventuels vestiges historiques et culturels. Le périmètre d'une réserve est plus restreint que celui d'un parc. Sa réglementation est souvent moins restrictive que celles des parcs. Une réserve naturelle est créée par décret du ministre de l'Environnement. En cas de réserve naturelle intégrale, l'accès au public peut être totalement interdit.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

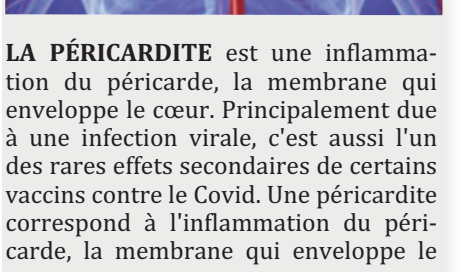
Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

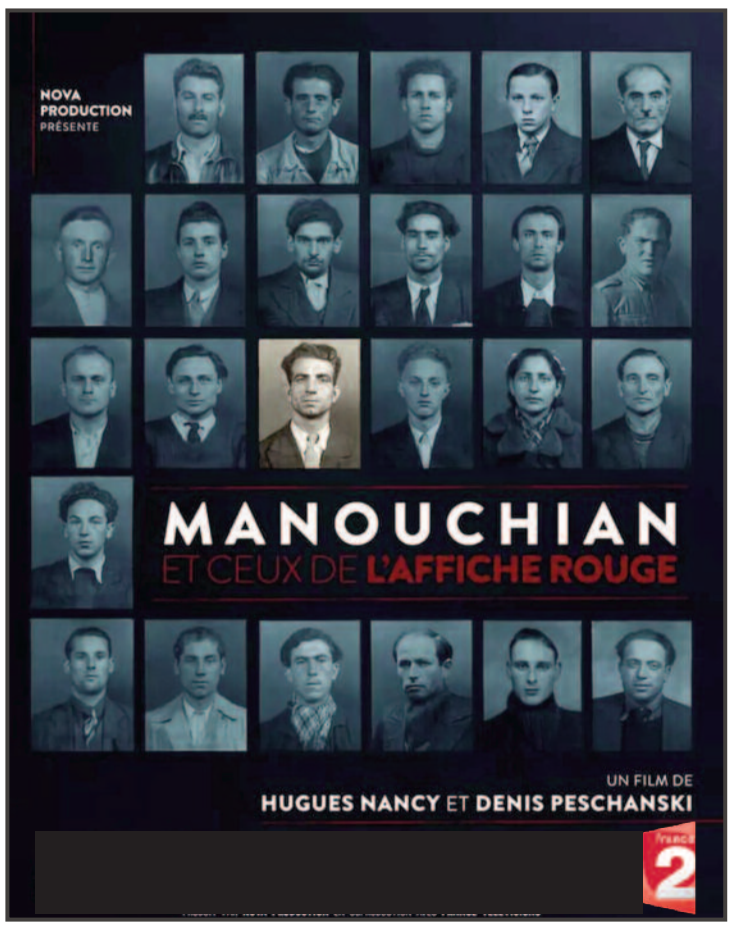
BIEN-ÊTRE

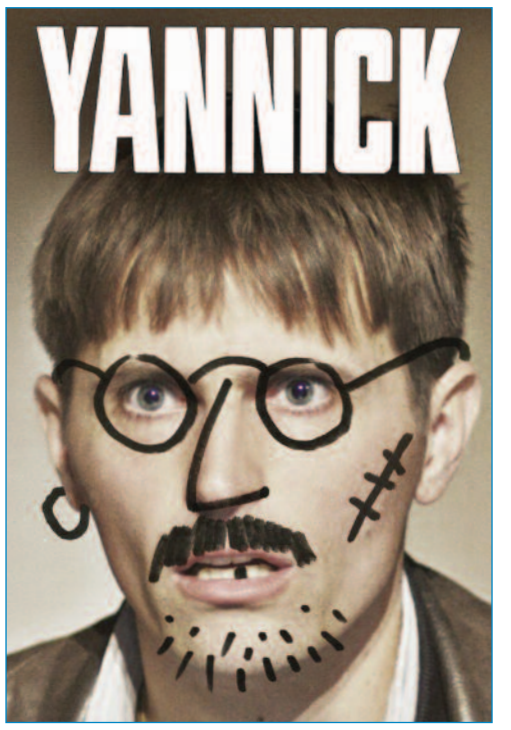
Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.









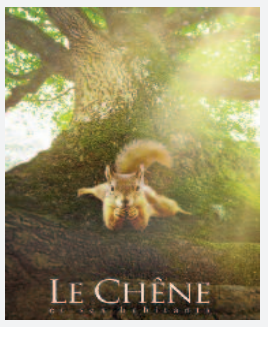


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France, 2024 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Histoire France ,2024 — France 2
Manouchian et ceux de l'Affiche rouge

20h55 Film de science-fiction ,2019 — M6
Gemini Man

20h55 Comédie France,2023 — CANAL+
Yannick

20h55 Comédie — W9
France 2015
Babysitting 2

21h00 Film policier — CINE + FRISSON
États-Unis - 1997
Jackie Brown

21h05 Série policière — 6ter
États-Unis
NCIS

20h50 Film policier Etats-Unis , 2009 — CINE + PREMIER
Public Enemies

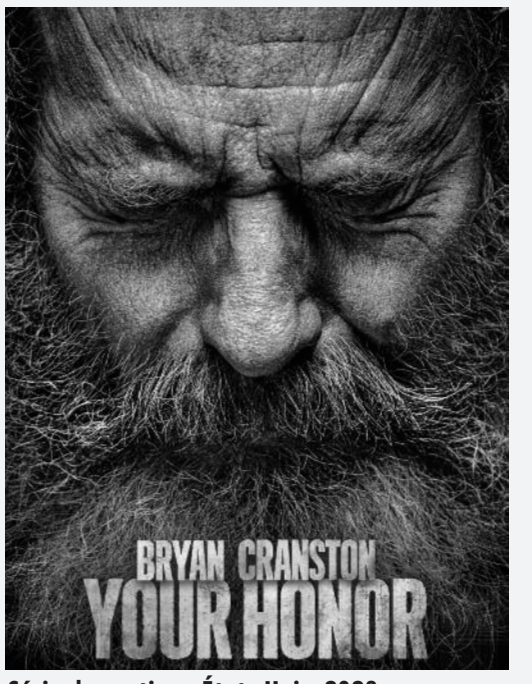
21h00 Western - Italie - France,1973 — C8
Mon nom est Personne

20h50 Drame France - 2023 — CINE CINEMA
Je verrai toujours vos visages

21h00 Film documentaire — CINE + FAMIZ
France - 2022
Le Chêne

21h00 Cinéma Comédie — TMC
France - 2004
L'enquête corse

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique États-Unis, 2023
Saison 2 Épisode 3/4

Your Honor

Michael résiste à une demande de Fia, mais Olivia le pousse à exploiter une nouvelle connexion. L'accord de Little Mo tourne au vinaigre, laissant Eugene ramasser les morceaux. Un face-à-face entre Michael et Jimmy aboutit à une confession.

22h40

Série policière France, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

Infiniti

L'ISS ne répond plus. Impossible de savoir si le commandant de bord et son équipage sont toujours vivants. Baïkonour convoque la spationaute française Anna Zarathi, car il se demande pourquoi Kurz a hurlé le nom d'Anna avant le silence radio.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:38 | 12:42 | 15:48 | 18:13 | 19:36 | 05:44 | 12:47 | 15:52 | 18:18 | 19:42 | 05:57 | 13:01 | 16:07 | 18:33 | 19:56 | 05:49 | 12:53 | 16:03 | 18:28 | 19:47 | 06:05 | 13:09 | 16:13 | 18:38 | 20:03 | 06:10 | 13:13 | 16:19 | 18:44 | 20:07 | 06:13 | 13:16 | 16:22 | 18:48 | 20:11 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7822 – MARDI 20 FÉVRIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	19°	9°
Constantine	12°	7°
Ouargla	22°	9°

CRIMES SIONISTES À GAZA

Début des audiences à la CIJ

La Cour internationale de justice (CIJ) a entamé hier les audiences publiques consacrées à la demande d'avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste.



L'Etat sioniste face à la justice.

Cinquante-cinq Etats, dont la Palestine, présentent, à cette occasion, leurs arguments et participent aux procédures orales devant la Cour, ainsi que trois organisations internationales, pendant une demi-heure par Etat, jusqu'à lundi prochain.

La CIJ examinera également au cours de cette session les effets juridiques causés par la violation sioniste du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'occupation des territoires palestiniens depuis 1967.

Cette action intervient suite à l'adoption, en décembre 2022 par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution 247/77, qui demande un avis consultatif de la CIJ sur les violations sionistes des droits de l'Homme du peuple palestinien dans les territoires occupés, y compris à El-Qods.

Par son ordonnance du 3 février 2023, la Cour a décidé que « l'Organisation des Nations unies et ses Etats membres, ainsi que l'Etat observateur de Palestine, sont jugés susceptibles de fournir des renseignements sur les questions soumises à la Cour pour avis consultatif et qu'ils pourront le faire dans les délais fixés par l'ordonnance ».

Ainsi et conformément au paragraphe 2 de l'article 66 de son Statut, la Cour a fixé au 25 juillet 2023 la date d'expiration du délai pour le dépôt des exposés écrits sur les questions soumises.

La Cour a autorisé, à leur demande, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique et l'Union africaine à participer aux procédures.

Basée à La Haye, la capitale administrative des Pays-Bas, la CIJ peut donner des avis consultatifs non contraignants sur des questions posées par les organes de l'ONU et d'autres institutions spéciales.

Dans un avis consultatif rendu en 2004, la Cour internationale de justice a reconnu que le mur construit par les autorités sionistes dans les territoires palestiniens occupés n'était pas conforme au droit international.

Pour rappel, la CIJ, plus haute juridiction de l'ONU, a ordonné le 26 janvier dernier à l'entité sioniste, après avoir été saisie par l'Afrique du Sud quant au génocide perpétré par l'occupant contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, de s'interdire de cibler des civils palestiniens, de sanctionner les responsables sionistes incitant à la violence et d'autoriser sans entraves l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza.

Par ailleurs, le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a déclaré hier à La Haye, qu'il était temps de mettre fin à la politique de deux poids deux mesures dans le traitement de la question palestinienne, appelant la Cour internationale de Justice à soutenir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Al-Maliki a souligné, dans son discours devant la CIJ, que « depuis plus d'un siècle, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination a été refusé ». Le ministre palestinien a également souligné que « le droit à l'autodétermination n'est pas négociable, et que l'occupation (sioniste) doit prendre fin sans conditions ». « Le génocide dont notre peuple est victime est le résultat de décennies d'impunité dont jouit l'occupant », a ajouté Riyad Al-Maliki.

Hachemi B.

DÉFENSE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'engagement de l'Algérie au MAEP

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé que l'Algérie œuvrera à encourager le dialogue et la concertation entre toutes les parties prenantes pour élaborer des solutions favorables au renforcement de la paix et la sécurité dans le continent, durant son mandat à la tête du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Dans une allocution sur le rapport du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP, avant-hier, Attaf a transmis ses vives félicitations, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Président Julius Maada Bio, pour son rapport exceptionnel présenté lors de la séance.

Lors de son allocution, il a également transmis aux participants "les salutations fraternelles du président de la République qui est très reconnaissant de la précieuse confiance placée en sa personne par ses frères pour diriger le MAEP pour les deux années à venir, dans un contexte régional où se posent des défis qui nécessitent une interaction sage et clairvoyante, mais aussi ferme et rigoureuse".

"Le recul des valeurs démocratiques sur fond de la dangereuse vague de changements anticonstitutionnels de gouvernements, particulièrement en Afrique de l'Ouest en particulier, justifie le besoin en des mécanismes tels le nôtre et atteste de la vision clairvoyante ayant conduit à leur création", a affirmé le ministre.

"Ce mécanisme a incontestablement prouvé son caractère indispensable et son efficacité et a contribué indubitablement à renforcer les principes de bonne gouvernance dans notre continent", a-t-il soutenu. Attaf a affirmé que "l'Algérie consacrera son mandat pour encourager et intensifier le dialogue, la concertation et la coordination entre toutes les parties prenantes pour cristalliser des solutions africaines aux problèmes africains" par "des solutions émanant de la réalité africaine et tenant pleinement compte de l'environnement extérieur qui nous entoure, tout en renforçant la paix, la sécurité et la stabilité politique et en promouvant le développement économique et la prospérité commune dans notre continent".

M. B.

TIZI OUZOU

Le présumé meurtrier du commissaire de police arrêté

LE PRÉSUMÉ meurtrier du commissaire de police à la retraite, Rabah D., a été arrêté dimanche dernier, en fin d'après-midi, à Sidi-Naâmane par les services de police. Il convient de rappeler que la victime, qui était à la retraite depuis une dizaine d'années, a été poignardée en date du 25 janvier devant la mosquée, sise à la cité du 11-Décembre (lotissement Bouaziz) de Tizi Ouzou.

Après avoir commis l'acte irréparable, le présumé meurtrier a pris la fuite vers une direction inconnue pour vivre ensuite dans la clandestinité, jusqu'à son arrestation survenue en cette fin d'après-midi du 18 février 2024.

Pour rappel, après le coup fatidique, la victime a été évacuée d'urgence au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou où il est admis au service de réanimation. Hélas, en dépit des soins intensifs que les médecins lui ont prodigués, l'ex-commissaire de police a succombé à ses blessures après un coma de six jours. Son enterrement a eu lieu à Dellys, wilaya de Boumerdès. Concernant les raisons et motifs ayant poussé cet individu à commettre ce meurttre, les enquêteurs apporteront les réponses justes au moment opportun, c'est-à-dire après la fin de leur enquête.

Saïd Tissegouine

EL-KHROUB

Opération bulldozer après l'évacuation de deux bidonvilles

UNE VASTE opération de démolition d'habitations précaires a été menée après l'évacuation de 164 familles dans la commune d'El Khroub, à une quinzaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Constantine. Deux parcelles de terrain ont ainsi été rasées sitôt libérées de leurs indus occupants.

Des projets d'utilité publique seront érigés à la place, précise au jeune indépendant un cadre de la daïra, sans préciser leur nature.

Cette opération a touché les habitants des bidonvilles de la localité dite "quariya elhamra" (139 familles) et la cité des 24 logements dans la localité dite "el beida" (25 familles). Elle s'inscrit dans le cadre du programme tracé par la wilaya, et qui concerne près de 2370 familles vivant dans des logements précaires souvent dépourvus des commodités les plus élémentaires, notamment l'eau et le gaz. Tous les moyens logistiques et humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération, supervisée par le chef de la daïra d'El-Khroub, Ilyas Hadad. Une demi-douzaine d'entreprises locales ont pris part à l'opération, dont l'entreprise publique d'hygiène, la société de gestion urbaine de la ville nouvelle Ali Mendjli, l'entreprise publique des travaux d'électricité et d'éclairage public, l'Opgi, la protection civile, les services de la daïra et de la commune d'El-Khroub, avec la contribution des différents services de sécurité.

Amine B.